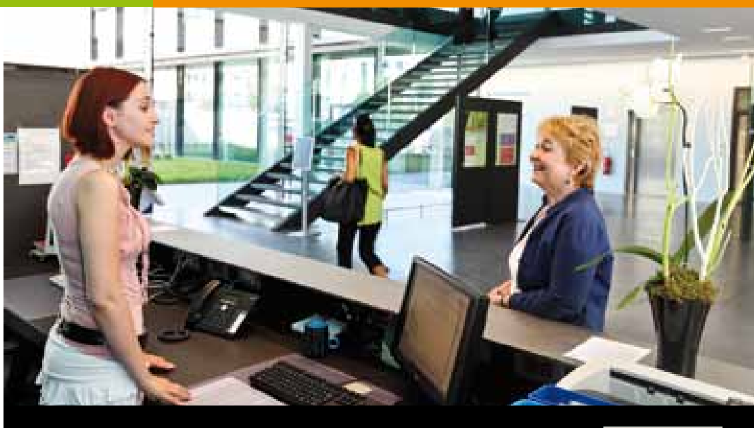


Rapport d'activité 2011



Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe



SAN du Val d'Europe - Château de Chessy BP40
77701 Marne-la-Vallée Cedex 4
Tél. : 01 60 43 80 80 - Fax : 01 60 43 66 43
san@valeurope-san.fr
www.valeurope-san.fr



Sommaire

Editorial



L'année 2011 a été résolument tournée vers l'avenir. Avec le lancement du chantier du 3e groupe scolaire de Chessy, nous préparons l'avenir de nos enfants. Avec celui de la pépinière d'entreprises du Val d'Europe qui a ouvert en octobre 2012, nous parions sur la nouvelle génération d'entrepreneurs et l'accompagnement des jeunes pousses dans l'épanouissement de leur activité sur notre territoire.

Avec le programme de rénovation de l'éclairage public pour réduire la consommation d'énergie, avec aussi le lancement par un opérateur privé de la construction d'un réseau de chaleur de récupération innovant nous préparons le territoire aux enjeux énergétiques de demain.

Avec le lancement du Cluster tourisme nous faisons le pari de l'avenir de l'intelligence en complémentarité avec notre ambition renforcée pour le développement universitaire et de l'enseignement supérieur au Val d'Europe.

L'avenir était donc plus que jamais au cœur des préoccupations de cette année 2011.

La grande réflexion que nous avons engagée sur l'avenir institutionnel du Val d'Europe en est l'illustration emblématique. Débat passionné, il s'agissait surtout d'un appel à se projeter et à s'interroger sur les conditions d'une meilleure organisation de l'action publique du territoire pour relever les enjeux des 20 prochaines années ; d'une invitation aussi à confronter nos visions de l'avenir de notre agglomération et de la place et du rôle que le Val d'Europe, peut et doit prendre dans un espace territorial en mutation.

Si ce débat engagé dès janvier 2011 a été arrêté en juillet 2012 en raison de l'opposition d'une commune, une dynamique est cependant désormais en marche. Alors oui, plus que jamais en 2011 nous avons préparé l'avenir du Val d'Europe.

Jean-Paul BALCOU
Président du SAN



Le SAN du Val d'Europe, c'est

5 communes : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris,
31 élus syndicaux,
136 agents répartis dans les locaux du château de Chessy, mais aussi dans les cinq médiathèques du réseau, au Centre social intercommunal et à la Maison des services publics,
le statut d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Né le 24 mars 1987

Ce jour-là, l'Etat, la région Ile-de-France, le département de Seine-et-Marne et la société Disney signent une **convention** les liant jusqu'en 2017 (prorogée en 2010 jusqu'en 2030), pour assurer le développement du Val d'Europe. C'est le **premier partenariat public-privé en France.** Le SAN du Val d'Europe est né. Objectif fixé par l'Etat : accueillir sur le Val d'Europe un **parc d'attraction** de renommée mondiale, et développer en même temps une agglomération qui accueillera plus de **60 000 habitants et 40 000 emplois** d'ici à 2030.

Compétences

Le SAN exerce de plein droit :
- la programmation et l'investissement en matière d'urbanisme, de logement, de transports, de réseaux primaires d'assainissement et d'adduction d'eau,
- la construction des équipements rendus nécessaires par les urbanisations nouvelles,
- l'élaboration du SCOT et des PLU,
- la gestion des équipements d'intérêt commun (voiries, médiathèques, Centre social intercommunal, Maison des services publics, futur équipement aquatique) et des services qui y sont attachés,
- le service public de collecte et traitement des ordures ménagères.

Le SAN exerce par délégation des communes :
- des actions en matière d'enseignement spécialisé (anglais, sport en primaire…),
- des animations sportives,
- des actions en faveur de l'emploi (Maison des services publics),
- le soutien aux associations qui mènent une action d'intérêt communautaire,
- des animations dans le domaine social et l'animation du relais d'assistantes maternelles (RAM).

Trois partenaires participent au développement
l'EpaFrance (établissement public d'aménagement) en tant qu'aménageur,
la société Disney en tant que développeur,
le SAN du Val d'Europe chargé d'assurer le développement équilibré du territoire.



Chiffres et données 2011

26 046 habitants

(source Insee, chiffres population légale 2009 publiée au 01/01/2012)
- 6 147 à Bailly-Romainvilliers
- 4 216 à Chessy
- 2 781 à Coupvray
- 5 500 à Magny le Hongre
- 7 402 à Serris

(Population estimée par le SAN au 1/1/12 : 30 500 habitants)

24 239 emplois

(source Urssaf au 31/09/2009)



Et en 2030 ? (estimation SAN)

55 000 habitants
- 10 500 à Bailly-Romainvilliers
- 11 000 à Chessy
- 7 500 à Coupvray
- 10 500 à Magny le Hongre
- 15 000 à Serris

Equipements

8 crèches
13 groupes scolaires
14 centres de loisirs sans hébergement
4 collèges
1 lycée
1 université
15 équipements sportifs dont 1 intercommunal
1 centre social intercommunal
1 maison des services publics
5 médiathèques intercommunales

Le SAN a en gestion
140 km de réseaux d'eau potable
25 km de réseaux d'assainissement d'eaux pluviales
24 km de réseaux d'assainissement d'eaux usées
600 avaloirs
18 kms de voirie
3 400 points lumineux

136 hectares d'espaces verts

30 bassins d'eaux pluviales

Scolarité

4150 élèves
de maternelle et élémentaire
1737 collégiens (dont 1518 scolarisés sur le Val d'Europe)
795 lycéens (dont 430 scolarisés sur le Val d'Europe)

Une population 4 fois plus jeune que la moyenne nationale

Taille moyenne des ménages : **2,75personnes/foyer**



La commune nouvelle soumise au débat

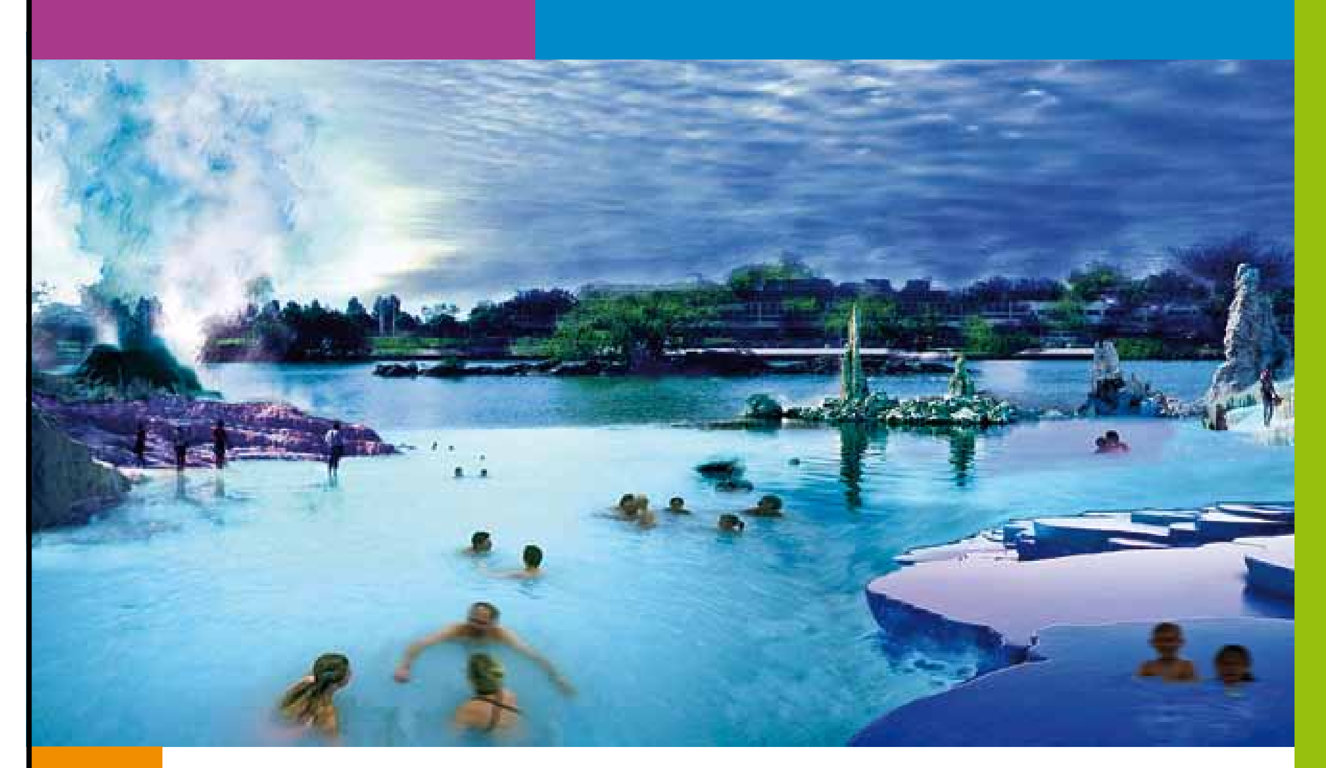
Jeudi 10 février, 137 conseillers municipaux se rassemblent pour lancer un débat : celui de l'avenir institutionnel du Val d'Europe. Commune nouvelle ou poursuite de l'intercommunalité, la question du futur mode de gouvernance du territoire est ouverte.



Synergie autour du tourisme

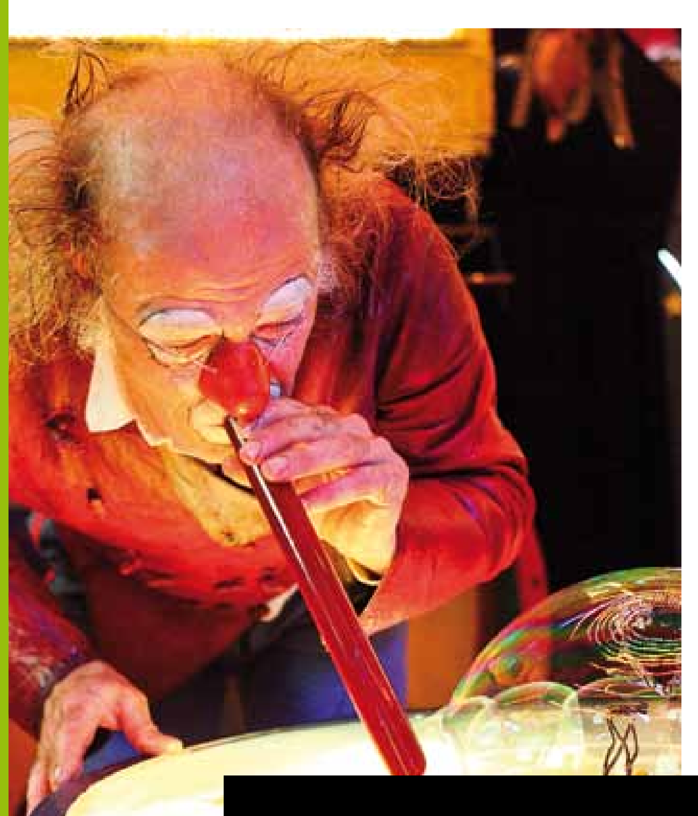
Le cluster tourisme du Val d'Europe est lancé officiellement mardi **15 février** au siège du SAN en présence de Daniel Canepa, préfet de région.
Ce projet de partenariat fort entre universités, entreprises et collectivités locales est destiné à développer l'enseignement supérieur et le tourisme sur le Val d'Europe.





Le projet Villages Nature soumis au débat public

D'avril à juin, 8 réunions publiques ont permis aux Valeuropéens de comprendre et de s'exprimer sur le projet des Villages Nature, à la demande de la Commission nationale de débat public. Bilan : 800 participants aux débats, près de 3 500 visiteurs sur le site dédié, 8 cahiers d'acteurs rendus par les associations locales, et un bilan diffusé sur le site www.debatpublic.fr



Plein les Zieux, le premier festival à vivre en famille !

Du 24 au 28 mai, 20 spectacles ont investi 7 lieux culturels du Val d'Europe. Une programmation pluridisciplinaire et familiale mise en musique par File7 dans le cadre de sa délégation de service public.



Point d'accès au droit du Val d'Europe, le juste conseil

Le Point d'accès au droit du Val d'Europe est inauguré **le 22 septembre.** Ce nouveau service aux habitants propose des permanences juridiques, anonymes et gratuites à la Maison des services publics.

1er semi marathon du Val d'Europe

Le **dimanche 2 octobre** dernier, plus de 650 participants ont parcouru les 21,100 km du parcours qualificatif pour les championnats de France, élaboré par le Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe en partenariat avec l'association FSE Coupvray Athlétisme.



Développer respectueusement

Réseau de chaleur : une première tranche construite en moins d'un an

Les travaux de construction du réseau de chaleur de l'opérateur Dalkia ont débuté en mai pour s'achever fin 2011.

Un chantier mené tambour battant pour installer 4 kms de réseau doublé fermé, construire la chaudière et prévoir les sous-stations qui desserviront les entreprises abonnées.

Les tranches suivantes restent conditionnées par l'extension du data center. En effet, après la livraison du premier bâtiment en 2011, deux autres data centers de 8 000 m² chacun sont programmés à 18 mois d'intervalle. Les trois centres informatiques occuperont alors 9 hectares du parc.

La piscine et la pépinière d'entreprises seront les premiers bâtiments du secteur chauffés par une énergie 100 % récupérée : la chaleur du data center du parc d'entreprises Val d'Europe.

2e phase de rénovation de l'éclairage public

633 platines ferromagnétiques ont été remplacées en 2011 par des platines électroniques, pour une économie d'énergie attendue de 30%. Pourvues d'un programme de variation en fonction des heures, ces nouvelles lampes ont équipé les tronçons les plus anciens, parmi lesquels la Zac du Prieuré, la départementale 406 et la départementale 934, notamment.



Coût de cette 2e phase de rénovation de l'éclairage public : 129 500 € HT.

Construire pour servir

Future pépinière cherche graines d'entrepreneurs

Tandis que les travaux de construction de la pépinière se poursuivent dans le parc international d'entreprises, la recherche de candidats s'intensifie. Le SAN, gestionnaire et propriétaire de la future pépinière, lance le recrutement de jeunes entreprises de moins de trois ans, intéressées par un bail avantageux et des conditions d'exercice enviables : 1800 m² de locaux neufs en voie d'achèvement, avec une équipe d'experts et des services d'accompagnement. L'installation est prévue pour 2012.



S'implanter, croitre, se développer au Val d'Europe quand on est une jeune entreprise : c'est la promesse que devra tenir la future pépinière du Val d'Europe.

La 3e école de Chessy en chantier

C'est à l'automne qu'a démarré le chantier du 3e groupe scolaire de Chessy, dans le quartier des Fermes en cours d'urbanisation. Conçu pour accompagner la livraison récente de ce quartier résidentiel, le groupe scolaire se compose de quatre « granges » recouvertes de bois et de zinc. Chaque bâtiment abritera une entité : école maternelle (3 classes), école élémentaire (7 classes), centre de loisirs (2 salles pour l'accueil périscolaire et le centre de loisirs), et la restauration scolaire.



Le projet dessiné par le cabinet Margerie et Pasquet s'élève dans Chessy bourg.



L'extension du groupe scolaire Matisse repose sur des fondations spéciales, en raison des difficultés d'accès au chantier pour les bétonnières.

Extension du groupe scolaire Henri Matisse

Face à l'augmentation constante de ses effectifs scolaires, le groupe scolaire Matisse s'est agrandi. L'extension, préfabriquée en bois, comprend notamment une isolation acoustique, thermique et un vitrage à faible émissivité. Elle abrite de nouvelles salles d'activités, une tisanerie, un nouveau local de rangement de matériel et un bureau.

Le chantier étant inaccessible aux camions à béton, il a fallu construire des fondations sur pieux métalliques plutôt que les traditionnelles fondations en béton. Les fondations reçoivent régulièrement des décharges électriques afin d'éviter la rouille. Coût des travaux : 500 000 € HT



Une réfection très attendue pour la gare routière de Chessy, qui reçoit 2 200 véhicules chaque jour.

Gare routière de Chessy : avant /après !

Pour ses vingt années d'existence, La gare routière de Chessy s'est offert un indispensable lifting de sa voirie pendant l'automne 2011. Mise aux normes des quais pour l'accès aux personnes à mobilité réduite, réfection des évacuations d'eaux pluviales, de la chaussée puis de la signalétique, ont demandé des nuits de travail aux équipes mandatées par le SAN du Val d'Europe.
Coût de l'opération : 575 800 € TTC.

La chaîne de refoulement des eaux usées s'achève à Coupvray

Pour supprimer la station d'épuration obsolète, le SAN a finalisé en 2011 de lourds travaux d'assainissement.

La 3e phase de travaux sur le réseau des eaux usées de Coupvray s'est achevée par sa mise en service en juin. L'ancienne station d'épuration de la commune a été mise hors service. Sa démolition interviendra au moment de la réalisation du futur bassin d'eaux pluviales 26b, en 2012 ou 2013.

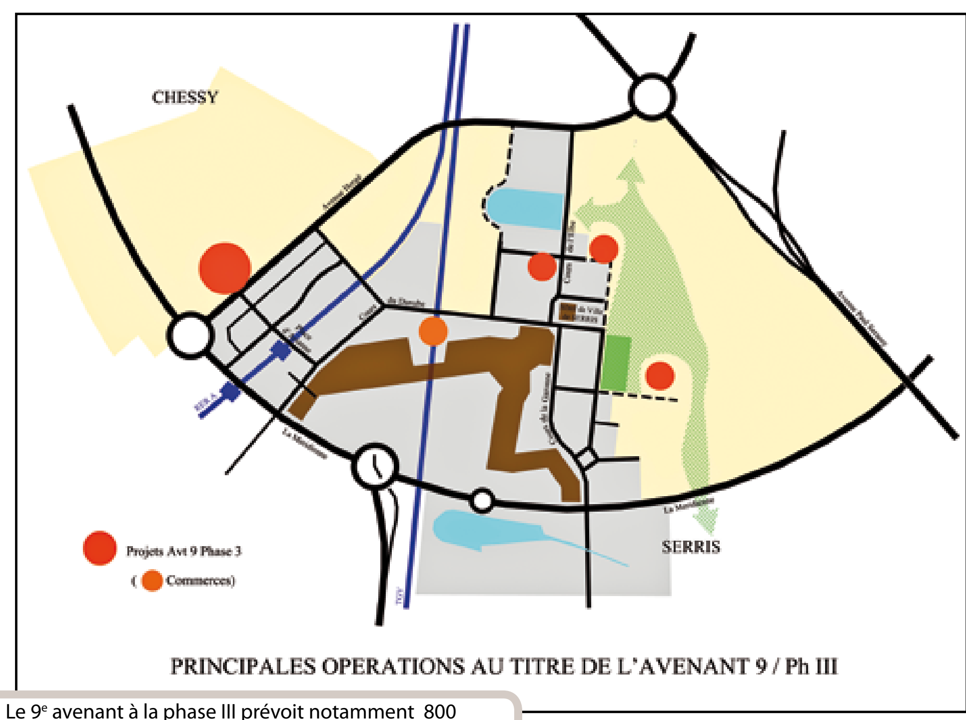


La chaîne des eaux usées de Coupvray a rejoint la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes en 2011.

Programmer demain

Avenant 9 à la phase III de développement : le « oui, si… » des élus

De 1987 à 2011, le Val d'Europe a connu trois étapes d'aménagement et arrive à mi-parcours de son développement. Avant d'enclencher la phase IV, un dernier avenant à la phase III a contractualisé en 2011 l'avancement du cœur de ville : le centre urbain.
En concertation avec les élus locaux, l'Etat et la société Euro Disney y ont programmé plus de 800 nouveaux logements, l'extension du centre commercial, et la construction d'un groupe scolaire.
En contrepartie des opérations programmées dans l'avenant 9, le SAN a imposé ses conditions :
• Aucune livraison de logement supplémentaire avant 2018.
• Des équipements publics décalés dans le temps (car moins de logements).
• Réétudier le développement urbain sur Coupvray et sur le centre urbain en fonction des investissements publics nécessaires.
• De nouvelles modalités de participation financière pour les futurs bassins d'eaux pluviales, dans le cadre d'un nouveau modèle d'aménagement et aussi générateur de moindres dépenses d'entretien en voirie et espaces verts.



Le 9e avenant à la phase III prévoit notamment 800 nouveaux logements sur le centre urbain, l'extension du centre commercial et un 5e groupe scolaire à Serris.

Une réforme fiscale complexe

Un panier fiscal hétéroclite : c'est la définition adéquate pour évoquer la multiplicité d'origine des recettes du SAN à compter de 2011.
Fiscalité directe, indirecte, compensation de l'Etat, fonds de garantie,… Pour les entreprises et les ménages, les feuilles d'imposition prennent un visage nouveau.
Pour la première fois, les habitants voient apparaitre sur leur feuille d'imposition, à la taxe d'habitation (TH) et au foncier non bâti (FNB), une colonne « intercommunalité » à côté de la colonne « commune ». Le SAN perçoit désormais, en lieu et place du Département, la part de TH qui lui revenait auparavant, et pour le FNB les parts départementale et régionale antérieures, les taux restants les mêmes.
Pour les entreprises : la Contribution économique territoriale remplace la taxe professionnelle. Elle se compose de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) perçue par le SAN, et de la Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Seul le taux de CFE relève du pouvoir de décision du SAN, qui l'a fixé pour 2011 à 25,45 %.
La TASCOM, taxe sur les surfaces commerciales, cotisée à l'échelle nationale, est reversée au SAN pour ce qui concerne son territoire.



Dès 2011, les élus du Val d'Europe réfléchissent à la politique fiscale intercommunale dans le cadre d'une commission intercommunale des impôts, associant élus, professionnels et habitants déjà présents dans les commissions communales des impôts.



Le Val d'Europe attire les jeunes ménages, mais reste en tête de liste pour les prix des maisons dans le département.

Programme local de l'habitat : quels logements pour demain ?

Première étape du Programme local de l'habitat lancé par le SAN, l'état des lieux dressé en 2011 par le cabinet chargé du diagnostic est en demi-teinte : une qualité de vie enviée, des logements de qualité, mais des loyers et pris de vente élevés, des tailles de logements inadaptées à la demande en gestation… Corriger ces phénomènes devient un enjeu prioritaire, si le Val d'Europe souhaite continuer d'accueillir les familles, les jeunes, les moins jeunes, et leur permettre de rester.
Le PLH devra déterminer des objectifs quantitatifs et qualitatifs de réalisation de logements.



REPÈRES 2011

Traitement de 8 292 mandats
1 145 titres de recettes
3 556 factures

Missions

- Élaboration des budgets
- Suivi de l'exécution budgétaire concrétisée à son terme par le compte administratif
- Suivi des demandes de subventions
- Conseil et assistance aux services gestionnaires de crédits du SAN
- Interlocuteur de la Trésorerie
- Suivi et traitement comptable de la maîtrise d'ouvrage déléguée à EpaFrance
- Gestion active de la dette et négociation bancaire
- Suivi et expertise des réformes
- Prospectives financières et fiscales.

Effectifs

6 personnes

Pôle fiscalité/finances/dette

Dette

La crise financière a lourdement marqué l'exercice 2011.

Dans un contexte général de pénurie des liquidités, et bien que sa dette soit totalement et absolument saine, puisqu'elle bénéficie d'une notation « 1A Gissler » soit l'équivalent du triple A pour les collectivités locales et territoriales, le SAN du Val d'Europe a été confronté à un durcissement généralisé des conditions et capacités d'emprunt.

Ainsi, sur un besoin de financement de 20 M€, seules 3 banques ont répondu, à des conditions non négociables, pour un total de 10,5 M€.

- Dexia : 3 M€
Euribor 3 mois + marge 2,06%
- Caisse d'Epargne : 5 M€
Livret A + marge 1,40%
- Société Générale : 2,5 M€
Taux fixe de 4,49%

Par anticipation le SAN avait cependant

saisi en 2010 l'opportunité du «plan de relance professionnel BTP» et contracté, fin 2010, un prêt de 3 M€ à taux fixe bonifié de 3% auprès de Dexia.
Ce prêt a été réalisé en février 2011 et d'un point de vue comptable, il est imputé sur l'exercice 2011. C'est donc un total de 13,5 M€ qui aura été réalisé sur 2011, dont 12 M€ affectés au budget principal et 1,5 M€ au budget assainissement.

Fiscalité

La réforme

L'exercice 2011 correspond également à l'entrée en application proprement dite de la réforme de la taxe professionnelle pour les collectivités locales et territoriales. Dorénavant, le SAN perçoit :
- la cotisation foncière économique **(CFE)**, la part récupérée du département de la taxe d'habitation et la part récupérée du département et de la région pour le foncier non bâti, sur lesquelles le SAN dispose d'une faculté de fixer les taux,
- la part lui revenant de la cotisation à la valeur ajoutée économique **(CVAE),** un produit de taxe sur les surfaces commerciales **(TASCOM)** et un produit d'imposition forfaitaire aux entreprises de réseaux **(IFER),** dont les bases, les modalités de calcul et de répartition échappent complètement au SAN,
- des dotations, pour compenser la perte de ressources induite par la réforme fiscale :
• une dotation de compensation de la réforme de TP versée par l'Etat sur son budget propre **(DCRTP),**
• une dotation de « garantie » individuelles de ressources, via un fonds national, **(FNGIR).**
Ces dotations sont toutes deux, «au mieux», gelées en valeur jusqu'en 2013.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les services de l'Etat pour appréhender les masses concernées, les collecter et les réorienter par niveau de collectivité, la direction financière a mis en place une procédure de vigilance, d'interpellation et de suivi différencié suivant l'origine des crédits.
L'entrée en application de cette réforme a eu trois effets principaux : une absence de visibilité rendant presque impossible toute projection d'évolution des recettes fiscales, une perte de dynamique fiscale, une perte d'autonomie fiscale.

Création et mise en place d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID)

En date du 2 décembre 2010 le SAN a institué une CIID composée de onze membres, à savoir le président de l'EPCI ou un vice-président délégué et dix commissaires. Elle se substitue aux commissions communales des impôts directs pour ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

La CIID est un moyen de renforcer la collaboration et les échanges d'informations avec les services fiscaux. C'est surtout un observatoire fiscal, appelé à jouer un rôle déterminant lorsque seront lancées les procédures de révision des valeurs cadastrales annoncées dans le cadre de la future grande réforme fiscale.

La valeur ajoutée de la CIID est attendue sur plusieurs plans :

- permettre de saisir officiellement l'administration fiscale et obtenir un retour d'informations et de précisions sur le signalement des anomalies,
- améliorer la qualité de l'assiette fiscale et harmoniser les tarifs des locaux économiques,
- dresser en lien avec l'administration fiscale la liste des locaux de référence pour déterminer le tarif servant de base au calcul de la valeur locative cadastrale,
- définir les méthodes de pondération des surfaces,
- traiter les disparités des valeurs locatives du territoire intercommunal.

Finance et évaluation

Rôle et missions

- Mise à jour des procès-verbaux d'évaluation : dresser avec le représentant de l'administration la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative cadastrale des biens imposables aux impôts directs locaux, déterminer la surface pondérée, établir les tarifs d'évaluation correspondants.
- Évaluation des propriétés bâties : émettre un avis sur les nouvelles évaluations foncières (valeur locative 1970) des locaux commerciaux et biens divers proposées par les services fiscaux (la commission est informée des évaluations nouvelles des établissements industriels) et sur les réclamations relatives à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Dans ce cadre, un travail de repérage et d'analyse des évaluations et valorisations fiscales des locaux commerciaux a été effectué en collaboration avec les services des 5 communes jusqu'alors compétentes, qui a permis d'identifier les incohérences induites par un système d'appréciation totalement obsolète et de pointer l'urgence d'une réforme d'envergure des outils et critères de détermination des valeurs cadastrales.

À cet égard une mission d'audit et d'expertise des bases économiques a été confiée au cabinet Eco-Finances dont la restitution ne devrait intervenir qu'en fin d'année 2012, en raison de la nécessité de disposer d'un cadastre actualisé commune par commune dont la responsabilité et la faisabilité échoient aux services fiscaux départementaux.

Finances et études prospectives

La stratégie financière est désormais contrainte dans un espace où les facteurs exogènes : environnement économico-fiscal et contexte bancaire, dictent le chemin.



Les combinaisons autrefois pratiquées entre les différentes variables se heurtent dorénavant à « l'impossible négociation/ réaménagement de la dette » et à « l'utopique dynamique des ressources » qui s'apparente davantage aujourd'hui à la pomme de Newton luttant contre l'attraction terrestre...

Les équilibres budgétaires ont pris le pas sur les stratégies financières et leur précarité nécessite une expertise avisée pour une politique décisionnelle stratégique. C'est dans ce contexte qu'ont été menées les études prospectives par le cabinet conseil Ressources Consultants Finances fondées sur deux scénarios :

- d'une part, des **études prospectives à « législation institutionnelle constante »,** à savoir le SAN et les 5 communes, pour mesurer et appréhender l'impact de la réforme fiscale et du désendettement de l'Etat sur les équilibres du SAN et leur projection dans le cadre du développement urbain OIN/PIG.
- d'autre part, dans le cadre de la réflexion engagée en 2011, des **études fondées sur une éventuelle fusion du SAN et des 5 communes,** comme stratégie d'optimisation et de recherche d'équilibres pérennes dans un contexte durable de pénurie de la ressource mais comme facteur d'optimisation des taux dans le cadre d'une harmonisation fiscale consolidée sur le territoire.

Les deux types d'études ont donné lieu à de nombreuses réunions préparatoires et de rendu auprès des élus et des différents partenaires.

Pôle budget/comptabilité

En raison du contexte général déjà largement évoqué et pour clôturer un exercice budgétaire tendu, tant en termes d'informations fiscales, qu'en termes d'assèchement de la trésorerie par raréfaction des financements, le pôle budget/comptabilité a été très largement sollicité tout au long de l'année pour :

- simuler et proposer les ajustements nécessaires,
- conseiller les services du SAN pour étaler, réduire ou annuler des dépenses prévues,
- dégager toutes les marges de manœuvre afin de ne pas mettre le SAN en situation de défaut de paiement,
- revisiter toutes les opérations d'investissement dans leur phase de réalisation afin de faire coïncider disponibilités de trésorerie et facturations des fournisseurs.



REPÈRES 2011

136 agents en activité
- 404,5 jours de formation en 2011
- 1 291 documents mis au courrier départ (courrier, notes, bulletins, etc.)
- 300 actes administratifs rédigés

Missions

Au sein du SAN les activités du service des ressources humaines sont réparties en secteurs :
- le pôle paie, carrières et gestion du temps,
- le pôle GPEC, formation, instances et social

Effectifs

- 5 personnes : 2 agents de catégorie C, 2 agents de catégorie B, 1 agent de catégorie A.

Temps forts 2011

- règlement de la formation,
- élaboration du document unique (état des lieux et classement des types de risques),
- étude sur l'intercommunalité.

Effectifs

Au 31/12/2011 le SAN comprenait **136 agents** en position d'activité tous statuts confondus, représentant 99 femmes et 37 hommes.
- 98 fonctionnaires,
- 13 contractuels,
- 25 agents sur emploi non permanent (collaborateur de cabinet, animateurs sportifs, professeurs d'anglais, agents vacataires et CAE).

Répartition des agents sur emploi permanent

- Filière administrative : 45 %
- Filière culturelle : 29 %
- Filière technique : 22 %
- Filière sociale : 2 %
- Filière sportive : 1 %
- Filière animation : 1 %

Mouvements (en nombre d'agents)

- Mise en disponibilité, congé parental : 2
- Recrutement : 11 (5 fonctionnaires et 6 contractuels sur emploi permanent)
- Recrutement par mutation : 2
- Départ pour mutation : 5
- Démission : 1
- Départ en retraite : 2
- Décès : 1

Masse salariale

- réalisation budget RH indemnités élus comprises : BP, réalisé soit 6 149 900 €
Nombre d'agents ayant bénéficié de :
- la garantie individuelle du pouvoir d'achat : 2
- l'indemnité différentielle CSG : 31
Nombre d'agents dont les absences pour maladie ordinaire ont entraîné un abattement sur :
- le régime indemnitaire : 3
- la prime de fin d'année : 13
La couverture statutaire porte sur le risque décès invalidité, maternité, CLM, CLD, pour les agents titulaires uniquement. L'assurance Dexia Sofcap a été souscrite dans le cadre d'un contrat groupe porté par le CGD 77 pour un montant de 81 449,41 €

Carrière

Nombre d'avancement d'échelon :
Durée mini : 45
Durée maxi : 2
Nombre d'avancement de grade :
en catégorie A : 0
en catégorie B : 3
en catégorie C : 5
Nombre de promotions internes :
en catégorie A : 6 proposés inscrit 1
en catégorie B : 3 proposés inscrits 2
nombre de procédures disciplinaires : 0

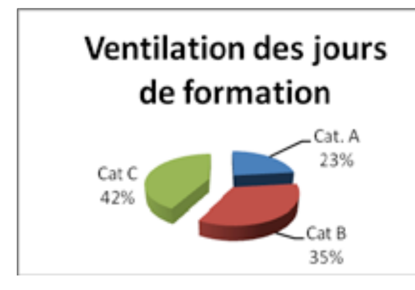
Travailleurs handicapés

La réglementation impose aux collectivités de compter 6% de travailleurs handicapés dans ses effectifs ou de faire appel à des prestations de services réalisées par des entreprises dont les salariés sont des travailleurs handicapés.
Une fois par an le service récupère les informations nécessaires à la constitution du calcul de la cotisation au Fonds d'insertion des personnes handicapées de la Fonction publique. Il s'agit de recenser au 1er janvier de l'année écoulée :
- les effectifs en équivalents temps plein rémunérés au 1er janvier 2011 : 117,
- les effectifs physiques : 130,
- le nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : 7,
- le nombre d'agents handicapés présents : 4,
- les dépenses réalisées permettant de réduire l'obligation d'emploi : 812 €.

Au titre de l'année 2011 payé en 2012 le montant de cette contribution s'est élevé à 10 846 euros.

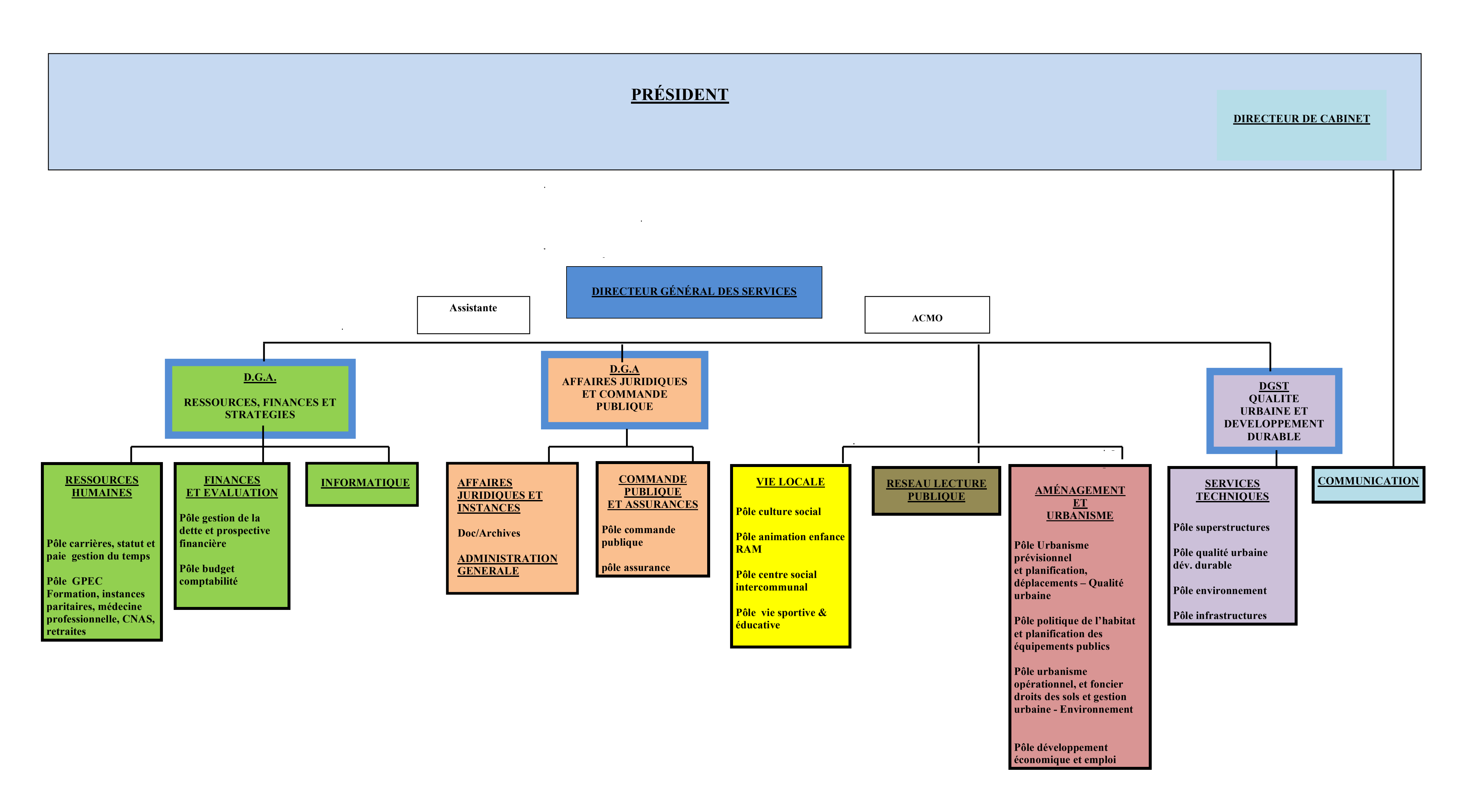
Formation

404,5 jours de formation ont été réalisés par les agents du SAN en 2011.



La majeure partie des journées a été consacrée aux préparations aux concours et examens et aux formations statutaires obligatoires.
- Formations payantes : 101 jours, dont 45 CNFPT.
- Formations non payantes : 303,5 dont 233 CNFPT.
- 32 jours ont été réalisés en intra par le CNFPT sur le thème des marchés publics.
- Recours à la FIL (Formation d'initiatives locales, antenne du CNFPT) : 25,5 jours pour les thèmes suivants : marchés publics, bureautique, management, organisation administrative.
- Formations d'intégration : 6 agents pour 30 jours.
- Formations de professionnalisation : 22 agents pour 77 jours.
- Formation de perfectionnement : 52 agents pour 183,5 jours.
- Préparations aux concours et examens : 10 agents pour 68,5 jours.
- Passage des concours et examens : 34 agents pour 45,5 jours.

Le taux d'agents formés reste important (84) par rapport au nombre d'agents sur


PRÉSIDENT
DIRECTEUR DE CABINET
COMMUNICATION
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Assistante
ACMO
D.G.A.
RESSOURCES, FINANCES ET STRATEGIES
RESSOURCES HUMAINES
Pôle carrières, statut et paie gestion du temps
Pôle GPEC Formation, instances paritaires, médecine professionnelle, CNAS, retraites
FINANCES ET EVALUATION
Pôle gestion de la dette et prospective financière
Pôle budget comptabilité
INFORMATIQUE
D.G.A
AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTANCES
Doc/Archives
ADMINISTRATION GENERALE
COMMANDE PUBLIQUE ET ASSURANCES
Pôle commande publique
pôle assurance
VIE LOCALE
Pôle culture social
Pôle animation enfance RAM
Pôle centre social intercommunal
Pôle vie sportive & éducative
RESEAU LECTURE PUBLIQUE
AMÉNAGEMENT ET URBANISME
Pôle Urbanisme prévisionnel et planification, déplacements – Qualité urbaine
Pôle politique de l'habitat et planification des équipements publics
Pôle urbanisme opérationnel, et foncier droits des sols et gestion urbaine - Environnement
Pôle développement économique et emploi
DGST
QUALITE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
SERVICES TECHNIQUES
Pôle superstructures
Pôle qualité urbaine dév. durable
Pôle environnement
Pôle infrastructures

emploi permanent (110), même si quelques agents ne partent jamais en formation. 1 agent recruté en CAE a également bénéficié de formations (10 jours).
Aucune formation DIF, VAE ou bilan de compétence n'ont été demandés en 2011.

Coût des jours de formation
- cotisation du CNFPT : **27 366,63 €**
- coût formations payantes CNFPT : **5 302,00 €**
- coût formations payantes hors CNFPT **: 20 198,12 €**
- frais de déplacements : **1 180,38 €**
Total coût annuel : 54 047,13 €

Médecine professionnelle
Le SAN a recours au service de médecine professionnelle du Centre de gestion pour la visite médicale des agents. Elle s'effectue au minimum tous les 2 ans, sauf pour certains agents tels que les femmes enceintes, les agents ayant un handicap, les retours d'accident de travail ou de maladie et les agents particulièrement exposés à des risques professionnels.
- 4 journées de visites médicales ont été programmées et organisées,
- 55 agents ont passé leur visite médicale,
- 10 visites de recrutement chez un médecin agréé,
- 1 agent a effectué des examens complémentaires en laboratoire,
- 1 expertise médicale a été demandée pour 1 agent,
- 5 factures ont été vérifiées et validées.
Coût : 6 128,92 €.

Social
CNAS
Le SAN adhère depuis de nombreuses années au Comité national d'action sociale, association loi 1901 dont le but est de permettre aux agents des collectivités territoriales de bénéficier de prestations sociales, de loisirs et culturelles à des tarifs avantageux ou gratuitement selon le type de prestations et la situation financière de l'agent.
- 137 agents bénéficiaires
- 463 demandes au total ont été faites auprès du CNAS, dont 273 gérées par le service
- 1 réunion annuelle
Cotisation du SAN : 30 849,15 €,
Taux de retour sur cotisation : 76,90 %.

Mutuelles
La direction des ressources humaines met à disposition du personnel de la documentation concernant différentes mutuelles privées et fonction publique.
Depuis 2007, le SAN a signé une convention mutualiste de groupe avec la Mutuelle générale des salariés (MGS) qui propose des tarifs intéressants aux agents.
- 14 agents affiliés à la MGS,
- 10 agents affiliés à la MNT.

Prestations sociales directes
18 agents bénéficiaires.
Coût SAN : 4 221 €
Chèques déjeuners : 136 554 €, pour 139 bénéficiaires.

Hygiène et sécurité
Equipement de protection individuelle
Le montant des acquisitions des EPI, principalement destinés aux agents des services techniques, s'est élevé à 2 837 €.

Gestion du temps
Absences pour maladie et accident travail : 838 jours de maladie ordinaire pour 99 jours pour accident de travail pour 5 agents.
Les congés exceptionnels :
97 jours pris pour enfants malades,
66 jours pris pour événements familiaux (mariage, décès…),
0 jour pour maternité adoption,
33 jours pour congé de paternité.

Instances paritaires
2 comités techniques paritaires et 2 CHS ont été réunis en 2011 et ont examiné 28 points différents relatifs au fonctionnement et à l'organisation du SAN.
Deux réunions du groupe de travail RH on été organisées notamment sur le thème de l'évaluation.

Systèmes d'information



REPÈRES 2011

- Un parc de 200 ordinateurs,
- 30 serveurs,
- un réseau sécurisé sur 9 sites.

Missions

• Support aux utilisateurs,
• mise en place et maintenance des infrastructures systèmes et réseaux,
• mise en place et maintenance du parc applicatif,
• aménagement numérique du territoire.

Effectifs

• 3 personnes à temps plein et une personne partagée avec la direction de la vie locale.

Temps forts 2011

• Refonte du cœur de réseau,
• initialisation du système d'information géographique.

Services aux utilisateurs

Une cinquantaine de postes de travail a été renouvelée afin de remplacer le matériel vétuste. L'essentiel du support utilisateurs concerne l'usage des outils bureautiques (traitement de texte, tableurs, messagerie électronique). La montée en compétences du personnel du SAN engendre des demandes de plus en plus pointues sur l'utilisation des fonctionnalités de ces outils (tableaux croisés dynamiques, publipostage, réalisation de formulaires…)

Un nouveau site web a été conçu pour informer les habitants de la **réflexion sur l'avenir** du territoire, notamment la possibilité de création d'une commune nouvelle. Ce site est hébergé sur l'infrastructure virtuelle déjà en place.

Administration et sécurité du système d'information

Tâche peu visible, l'**administration quotidienne** du système d'information représente 40% de la charge de travail du service.
Le renouvellement des onduleurs allié à la virtualisation des systèmes a permis d'augmenter **le taux de disponibilité** du système d'information. Les seuls arrêts constatés étaient en effet liés à des pannes électriques longues sur le réseau EDF (travaux, orages).
Afin d'augmenter les performances, le **cœur de réseau** du SAN a été renouvelé. Il est désormais capable d'assurer à lui seul le routage en les différents sous-réseaux (VLANs) et de gérer à très haut débit l'acheminement des données sur les serveurs (ISCSI).

Les applications métiers

Elles représentent 20% de la charge de travail.
Il s'agit comme les années précédentes de l'installation des **mises à jour correctives et évolutives** des progiciels de gestion, ainsi que du conseil à leur utilisation quotidienne.
En 2011, la **dématérialisation du contrôle de légalité** a vu le jour, en partenariat avec la préfecture. Désormais, la majorité des actes réglementaires sont transmis électroniquement aux services de l'État, les échanges étant sécurisés par des certificats électroniques.

Enfin, le dernier trimestre 2011 a vu se lancer le projet de mise en œuvre d'un **système d'information géographique**. Les premières étapes ont consisté à faire un état des lieux de l'existant et une analyse détaillée des besoins.

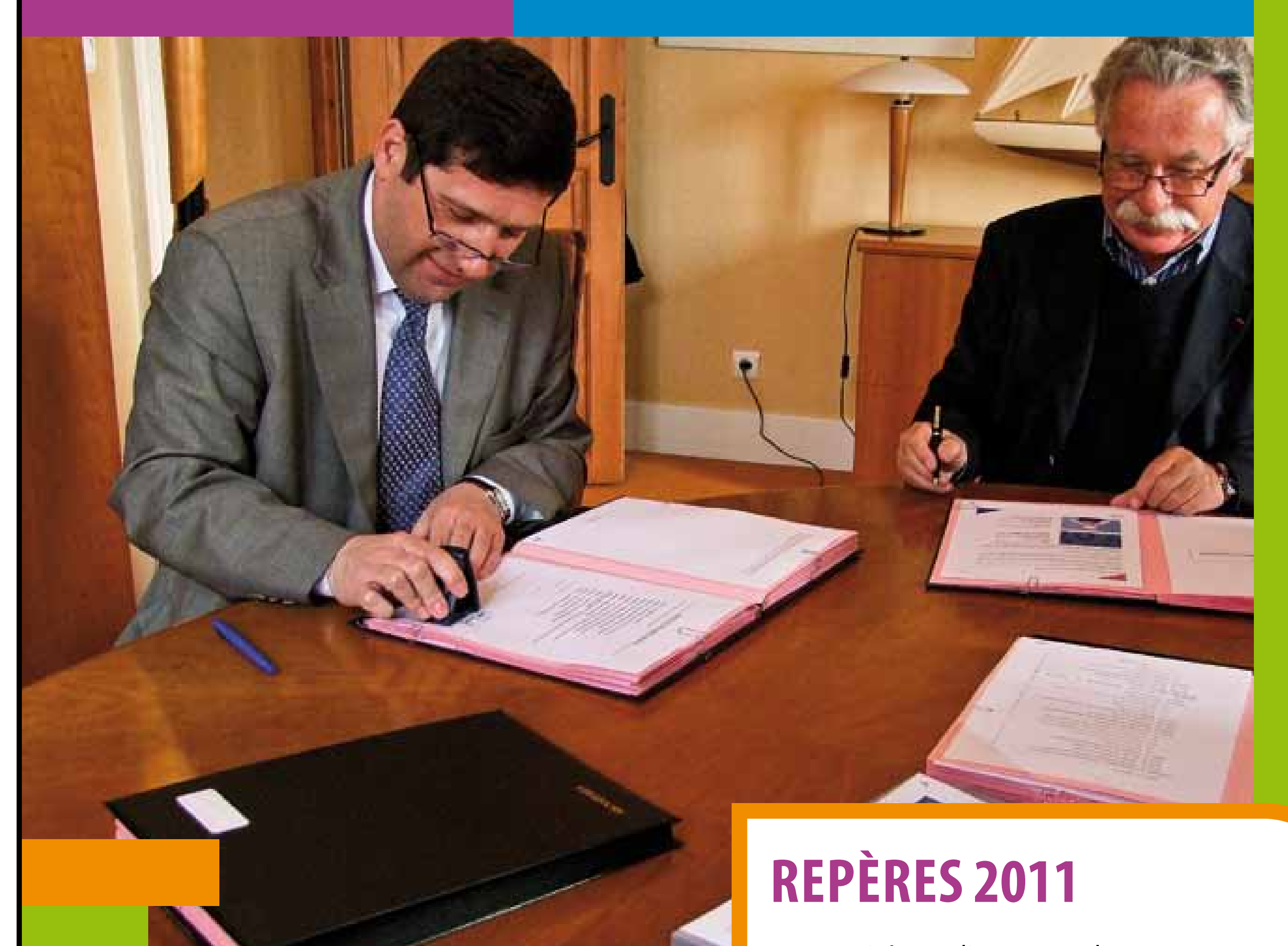
Aménagement numérique du territoire

Les évolutions réglementaires régulières sur ce dossier imposent une veille documentaire permanente.
Une réflexion est engagée avec le conseil général de Seine-et-Marne qui a proposé fin 2010 un **Schéma directeur territorial d'aménagement numérique** (SDTAN). Il s'agit d'étudier comment le territoire du Val d'Europe, qui avec le réseau câblé possède déjà une infrastructure à haut débit, peut s'insérer dans la logique départementale de déploiement d'un réseau FTTH.

Perspectives 2012

- Mise en place d'un nouvel appel d'offres pour les télécommunications,
- renouvellement d'une partie du parc bureautique,
- mise en œuvre du système d'information géographique,
- déploiement d'un nouveau site : la pépinière d'entreprise.

Pôle administratif et juridique



REPÈRES 2011

- 11 comités syndicaux et 13 bureaux syndicaux,
- 285 dossiers traités, soit 231 délibérations et 54 décisions,
- Accueil : 4 770 appels reçus et réorientés

Missions

• Enregistrement du courrier de l'institution départ et arrivée (affranchissement, acheminement, distribution),
• standard et accueil, gestion des salles de réunion,
• en lien avec la direction générale : mise en forme et suivi des délibérations et décisions des comités et bureaux syndicaux avec le suivi règlementaire (contrôle de légalité, notifications…),
• gestion des moyens communs mis à disposition des services et maintenance (fournitures administratives, photocopieurs, mobilier, petit équipements, navettes courriers, distributeurs, nettoyage, gardiennage…),
• régie d'avances et de recettes.

Effectifs

6 agents :
• 1 responsable,
• 2 agents d'accueil,
• 1 agent polyvalent,
• 2 agents pour l'intendance.

Dématérialisation

380 actes ont été dématérialisés permettant de réduire très fortement les déplacements en sous-préfecture.

Affranchissement

- 27 621 plis affranchis (28 643,73 €)
- 1 732 recommandés (8 867,21 €),
- 8 905 lettres pour les envois en nombre (4 963,18 €),
- 48 colis,
- 122 lettres suivies, venant en remplacement des recommandés.

Afin de réduire les coûts, la Poste offre la possibilité de passer des contrats dès lors que l'envoi concerné dépasse les 100 enveloppes et qu'il s'agisse de marketing. Ainsi, **22 contrats** ont pu être passés (3 RAM, 2 urbanisme, 3 service emploi, 7 communication, 1 DG, 4 présidence, 2 vie locale).
Montant : 4 963,18 €

Autres activités

- 11 766 courriers enregistrés à l'arrivée,
- 334 fax enregistrés par le service en direction de l'ensemble des services sauf l'urbanisme et les ST qui gèrent en interne.

Tournées journalières

Une tournée journalière permet l'acheminement du courrier vers les **services décentralisés** (médiathèques, CSI, File 7) ainsi qu'auprès des **communes** et de certaines **administrations** (DDEA, sous-préfecture, perception).

Régie d'avances

La régie d'avances (montant consenti d'un montant égal à 3 811, 23 €) a été instituée afin de régler les menues dépenses de fonctionnement.
En 2011, **43 remboursements** ont été effectués (48 en 2010) pour un montant total de 2 464, 45 € et **637 encaissements** (dont 511 pour le semi-marathon) pour la régie de recettes (séjour ski, remboursements de frais médicaux, stage nautique).

Marchés

2 procédures ont été lancées.
En 2010 le marché de **gardiennage** a été attribué à la société APS. Ce prestataire ne donnant pas satisfaction, il a été mis fin au contrat et une nouvelle procédure a été lancée pour un début de prestation en 2012.
La seconde procédure concerne les prestations de **traiteur**. Ce marché incluant 3 lots n'a pu être attribué que pour un lot, les cocktails «haut de gamme». En effet, aucun candidat ne correspondait pour les lots 1 et 3 (cocktails gamme de base et repas) ; la procédure sera relancée en 2012.

Manifestations

L'administration générale participe aux manifestations organisées, en venant en aide aux services (achat des fournitures, mise en place, présence aux inaugurations ou autres cocktails).
5 services ont été demandeurs pour **19 manifestations.**

Grange du château de Chessy

Utilisée régulièrement pour les comités syndicaux, elle a été utilisée à :
- 9 reprises par des extérieurs,
- 20 fois par les services du SAN.

Perspectives 2012

- Réorganisation du service suite au départ d'un agent à l'intendance,
- Relance de la procédure MAPA pour les distributeurs de boissons chaudes et friandises,
- Relance de l'appel d'offre pour le parc de location des copieurs pour une application en 2013,
- En vue de l'ouverture de la pépinière : mise en place des prestations (nettoyage) achats ou locations (copieurs,...).

Commande publique



REPÈRES 2011

71 marchés notifiés en 2011.

Missions

• Accompagnement des services dans la définition et la gestion de leurs besoins, mise en place d'outils transversaux,
• rédaction des pièces et mise en œuvre des procédures de passation des marchés publics jusqu'à leur notification,
• sécurisation des actes et prévention des risques contentieux,
• participation à la définition d'une politique d'achat/recensement des achats,
• suivi et mise en œuvre pratique des évolutions réglementaires.

Effectifs

4 agents : Un directeur, trois agents (1 rédacteur, 2 adjoints administratifs).

Temps forts 2011

• Finalisation de la délégation de service public pour l'équipement aquatique attribuée à la société CARILIS pour une durée de 5 ans,
• reprise par le service de la gestion des assurances.

Perspectives 2012

- Poursuite de la sécurisation des procédures et l'accompagnement des services dans le processus d'achat public et travail sur l'élaboration d'une nomenclature,
- poursuite de la réflexion prise en compte des exigences en matière environnementale et sociale,
- renouvellement de la délégation de service public eau et assainissement en lien avec la direction des services techniques.



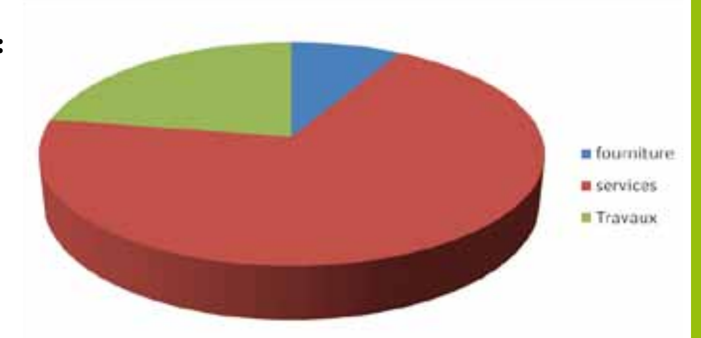
Typologie des marchés

Répartition selon la catégorie de procédures

- Fournitures : 4
- Services : 34
- Travaux : 11

Et, en tenant compte de l'ensemble des lots :

- Fournitures : 4
- Services : 40
- Travaux : 27



Les marchés de fournitures

La majorité des marchés de fournitures lancés ont eu pour principal objet de pourvoir aux **besoins fonctionnels du SAN,** par exemple :
-fourniture de carburant,
- acquisition de documents sonores pour la médiathèque.

Les marchés de travaux

Les marchés de travaux ont été réalisés exclusivement à la demande de la direction des services techniques.
En 2011, ces travaux concernent à la fois des travaux **d'entretien** en infrastructure ainsi que des travaux **d'amélioration** et **d'extension** de divers bâtiments, et de réalisation d'équipements publics, vocation première du SAN, par exemple :
- marchés de travaux concernant la réalisation du groupe scolaire n°3 de Chessy,
- travaux d'assainissement,
- travaux de protection du domaine public,
- extension du groupe scolaire n°4 de Serris.

Les marchés de services

Les marchés de services concernent des domaines très variés tels que :
- **maîtrise d'œuvre liée aux équipements** en infrastructure et superstructure : pistes cyclables, réalisation de la salle des fêtes de Serris,
- assistance à maitrise d'ouvrage pour les aménagements paysagers, sportifs, forestiers et qualitatifs urbains,
- contrôle technique et coordination sécurité et protection de la santé,
- collecte des déchets ménagers,
- services divers et transversaux à différents services : services de télécommunication, régie technique, traiteur…

Situation géographique des candidats et attributaires

Sur l'ensemble des marchés, les **entreprises soumissionnaires et attributaires** proviennent en grande majorité de la **région parisienne.**

Délégations de service public

En 2011, la direction de la commande publique a finalisé la procédure de délégation de service public de la gestion du futur équipement aquatique avec le service des sports. Cette procédure a donné lieu à un gros travail d'analyse et de négociation.
Par ailleurs, la DCP a entamé en lien avec les services techniques la procédure de renouvellement des délégations de service public eau et assainissement qui seront signées pour une durée de 15 ans.

Documentation - archives





REPÈRES 2011

Les services du SAN ont effectué 11 versements, 433 boîtes versées aux archives, soit un total de 75 mètres linéaires.

Missions

Le **service Documentation** a pour vocation de mettre à disposition de chaque agent du SAN du Val d'Europe les informations nécessaires à l'élaboration de ses dossiers. Pour réaliser ce but, les missions du service documentation s'articulent autour de trois points essentiels :
- enrichissement du fonds documentaire,
- collecte et diffusion de l'information,
- recherches documentaires.

Les missions du **service Archives** peuvent être résumées en 4 actions qui se succèdent pour constituer une chaîne entre celui qui produit le document et celui qui, à terme, l'utilisera :
- collecte des archives,
- classement,
- conservation,
- communication.

Effectifs

2 personnes dont un agent contractuel à mi-temps.

Temps fort 2011

- La base de données des actes administratifs du SAN (délibérations, décisions et arrêtés) est achevée. 8 287 actes ont été numérisés et mis en ligne via le logiciel AvenioWeb. Désormais, tous les actes administratifs depuis la création du SAN en 1987 sont disponibles sur l'intranet du SAN.

Enrichir le fonds documentaire

En 2011, le service documentation a poursuivi sa politique d'acquisition.
Basée sur les besoins des agents, elle concerne l'achat de nouveaux ouvrages et abonnements aux périodiques.
- 459 ouvrages, dont 46 nouveautés,
- 52 abonnements à des titres de périodiques, soit 835 numéros reçus en 2011.

Le budget alloué à l'achat de livres s'élève à 3 000 €, celui alloué aux périodiques s'élève à 17 000 €.

Collecter et diffuser l'information

Pour informer les agents sur les récentes évolutions les concernant, le service documentation effectue une surveillance des sources d'informations. Ainsi, les lettres d'information thématiques, les revues et le Journal officiel électronique sont quotidiennement dépouillés.
L'information ainsi collectée est transmise aux agents sous la forme :
- **d'alertes quotidiennes** diffusées par courrier électronique
- de **produits documentaires :** le Bulletin des sommaires hebdomadaire et la Sélection bimestrielle des articles de revues.

La diffusion de l'information est complétée par la **circulation de quelques périodiques.**
Côté diffusion, le service documentation a publié **37 bulletins des sommaires et 9 sélections des articles.**

Rechercher les informations

En 2011, le service Documentation a effectué **58 recherches documentaires** pour le compte des agents. Elles ont nécessité l'exploitation de sources documentaires très diverses :
- interrogation de bases de données en ligne, telles que Légifrance, la Banque de données juridiques inter fonctions publiques (BIFP),…
- consultation de nos encyclopédies et de nos revues,
- interrogation des ressources disponibles sur Internet,
- consultation de la société de conseil SVP.

Collecter, classer, conserver les archives

Le service archives organise le **transfert des boîtes du service producteur** vers les archives. Pour mener à bien cette mission, un **correspondant** est désigné dans chaque service ; il a pour tâche de préparer les versements et de faire la liaison avec le service archives.
Le service archives traite les fonds ainsi collectés en effectuant des tris et des éliminations. Chaque versement classé est enregistré dans une **base de données** qui sert d'outil de recherche pour les consultations ultérieures.
Le service archives est installé dans les ateliers artisanaux de Chessy. Il dispose d'un bâtiment de 135 m^2 répartis en un bureau, une salle de **pré-archivage** et une **salle d'archives définitives.** Les salles d'archives sont équipées d'étagères fixes et mobiles pouvant contenir 916 mètres linéaires.

Communiquer

Le service archives transmet les documents archivés sur simple demande des agents.
En 2011, 79 documents d'archives ont fait l'objet d'une communication aux agents du SAN et 2 aux usagers externes.

Perspectives 2012

- Créer une photothèque à partir des photographies du service communication du SAN et la mettre en ligne sur AvenioWeb,
- mettre en œuvre la réforme des registres des actes des collectivités locales.



REPÈRES 2011

- 250 personnes suivent la page Facebook du SAN,
- 1 186 abonnés à la newsletter (+18,6%),
- Plus de 500 nouvelles informations mises en ligne sur www.valeurope-san.fr et sur Canal Val d'Europe.

Missions

- Information des habitants sur les projets et les réalisations du SAN,
- communication institutionnelle et évènementielle,
- relations presse.

Effectifs

- Six personnes (dont deux à 80 %).

Temps forts 2011

- Plan de communication du 1er semi-marathon du Val d'Europe
- refonte de la charte graphique du Réseau des médiathèques
- communication partenariale sur le réseau de chaleur
- création de la page Facebook du SAN

Informer les habitants

En 2011 la direction de la communication a poursuivi son travail d'information des habitants avec ses supports habituels : le **journal bimestriel** Val d'Europe Infos, la **chaîne câblée** Canal Val d'Europe, le **site internet** du SAN, le **blog de la biodiversité** du Val d'Europe et la **newsletter** Val d'Europe Express qui sont tous entièrement rédigés et mis à jour par le service.

Côté plaquettes d'information, plusieurs **mises à jour et réimpressions** ont eu lieu : guide des sports, livret jobs d'été, guide et plan du Val d'Europe, agenda culturel (3 fois par an).

Des affiches sont également réalisées tout au long de l'année pour le CSI, le RAM et le service des sports, et des invitations aux réunions économiques (speed business meeting…)

Afin de développer les actions pour promouvoir le tri sélectif, un plan de communication et un dossier de demande de subvention sont adressés annuellement au SMITOM. La demande de subvention a permis de financer 50% des actions de communication effectuées en 2011.

Par ailleurs, le service communication gère quotidiennement les différentes **questions des habitants** issues du site internet et de la messagerie électronique : recherche d'information avec l'appui des services puis réponse aux habitants dans un délai de 48h dans 95% des cas.

Depuis l'été 2011, **Facebook** est mis à jour plusieurs fois par semaine. La page du SAN informe les Valeuropéens des principaux événements politiques, culturels et économiques du territoire. Près de 250 personnes étaient inscrites à cette page Facebook du SAN, fin 2011.

Nouveautés 2011

Publication d'un **n° spécial du Courrier du Parlement** entièrement dédié au SAN du Val d'Europe et qui a permis de mettre en lumière le travail du SAN sur le territoire ; textes et photos ont été fournis en grande partie par le service communication.

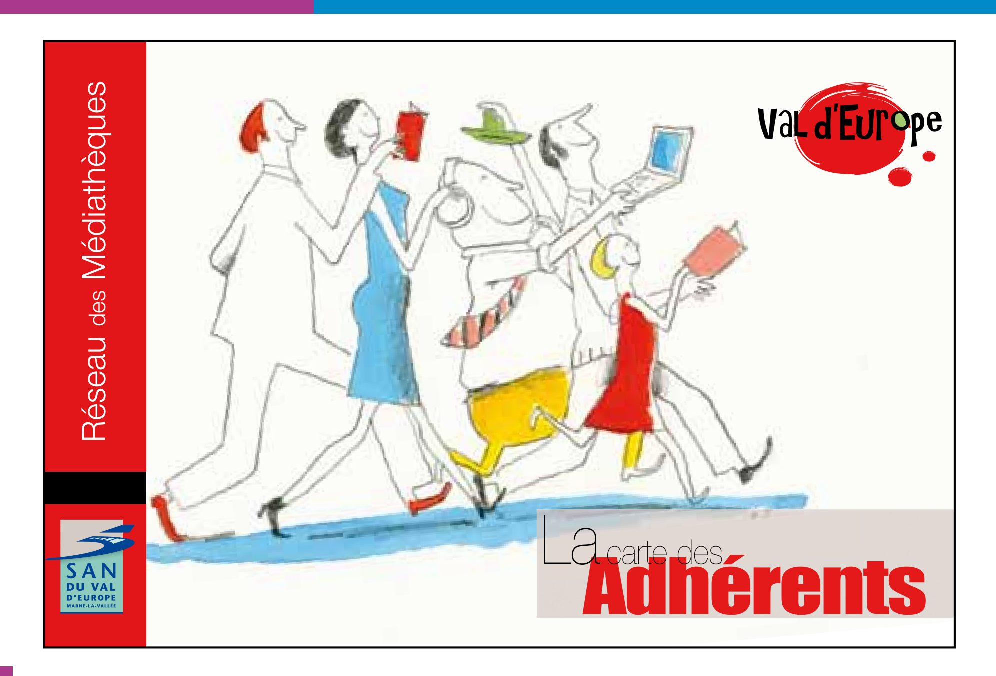


Plan de communication pour le 1er semi-marathon du Val d'Europe : flyers, affiches, publicités, conférence de presse et nombreux communiqués de presse ont contribué au succès de cette 1ère manifestation qui a réuni plus de 650 participants.

P'tits Zéd, manifestation organisée par le Réseau des médiathèques avec le soutien du service communication.

Charte graphique du réseau des médiathèques
Création graphique d'une **nouvelle illustration** qui sert d'identifiant visuel sur la carte du lecteur et sur le livret mode d'emploi
En collaboration avec l'équipe du Réseau des médiathèques :
- mise en place du livret mode d'emploi
- refonte totale du site internet

MSP (Maison des services publics)
- **création de la signalétique interne et suivi de la mise en page des bornes internet,**
- **le PAD, point d'accès au droit,** a ouvert ses portes à la Maison des services publics : un logo et un flyer ont été créés pour l'occasion.



Lancement d'une page Facebook dédiée au SAN : conçue en interne et alimentée plusieurs fois par semaine, ce nouveau mode de communication vient compléter les outils habituels du SAN.

Création d'une plaquette pour promouvoir la **pépinière d'entreprises.**

Création d'un **plan d'orientation touristique** installé Place d'Ariane.

La communication sur la mise en place du réseau de chaleur pour alimenter la piscine et la pépinière d'entreprises a donné lieu à un important travail de communication :

- organisation en partenariat avec Dalkia, EPAFrance et Euro Disney de deux conférences qui se sont déroulées au SIMI et à Pollutec : rédaction d'un fil rouge d'intervention, répartition des prises de parole, mise en forme des documents présentés (panneaux, PowerPoint…)
- création d'un dossier de presse et suivi des relations presse avec les médias nationaux.

Production audiovisuelle

L'information aux habitants passe aussi par la **production audiovisuelle.** Reportages et films sont entièrement réalisés au sein du SAN : story-board, scénarisation, réalisation, tournage et montage.

En 2011, la production de reportages a concerné une dizaine de films. Les films sont hébergés sur Dailymotion et diffusés sur le site internet du SAN et sur **la web-tv :** valdeurope.tv.

Quelques exemples de reportages :

- pépinière d'entreprise,
- logements sociaux,
- Fête de la culture et Fête du sport,
- Semi-marathon,
- PAD…

Un film promotionnel pour le développement économique a également été conçu en interne, hormis la réalisation et le montage : il s'agit de « Val d'Europe : pôle d'excellence » disponible en français et en anglais sur internet et qui a remporté un vif succès (vue plus de 3 000 fois).

À noter en 2011 le passage de Canal Val d'Europe d'une diffusion analogique à une diffusion numérique.

L'institutionnel et l'événementiel

Organisation de manifestations

Chaque début d'année est marqué par la traditionnelle **cérémonie des vœux** qui réunit plus de 600 personnes à la grange du château de Chessy. Le service communication pilote l'ensemble de la manifestation de l'envoi des cartes de vœux jusqu'à la coordination technique des différents intervenants (traiteur, régie son et lumières, gardiennage, services du SAN).

Appui de plusieurs manifestations

Le service communication est également venu en **appui de plusieurs manifestations** pour les relations presse, la création de cartons d'invitations, d'affiches, de plaquettes d'information destinées à la population :

- forum emploi,
- Fête de la culture,
- Fête du sport,
- Festi'RAM,
- fête annuelle du CSI,
- Maison géante…

À noter la réalisation de plusieurs monolés pour l'emploi, l'économie et le sport. Ces monolés sont notamment utilisés sur les stands tenus par les services du SAN lors des manifestations organisées tout au long de l'année.

Comme chaque année, la communication écrite institutionnelle a concerné la réalisation de **l'agenda du SAN** et la mise à jour du **rapport d'activité.**

Les relations presse

De nombreux **communiqués et dossiers de presse** ont été réalisés, notamment en direction de la Presse quotidienne régionale et autres médias locaux. Il s'agit à la fois d'opérations presse pour des manifestations récurrentes (forum emploi, fête du sport…) et pour mettre en avant les réalisations du SAN.

Concernant la presse, le SAN recourt parfois à l'achat :

- d'encarts publicitaires (notamment dans La Marne et Le Parisien),
- de spots radios sur 77FM.

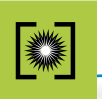
Communication interne et ressources

La réalisation quotidienne et en format numérique de la **revue de presse** s'est poursuivie. Les élus du SAN la reçoivent tous les matins dans leur boîte mail, les agents peuvent la consulter quant à eux sur la page d'accueil d'intranet ; la revue de presse est également archivée et fait l'objet d'une déclaration au Centre français de copie.

Côté ressources : tenue à jour du **fichier du SAN** (2 500 noms) et **suivi photographique et vidéo** de la vie et de l'évolution du Val d'Europe. À cet effet un contrat de cession d'images a été mis en place afin de mieux gérer l'exploitation du fonds photographique du SAN qui fait l'objet de demandes régulières.

Intranet

Le service communication assure le suivi de la mise à jour des informations qui est réalisée par l'ensemble des services du SAN.



Perspectives 2012

- plan de communication pour l'ouverture de la piscine du Val d'Europe,
- création d'une newsletter économique,
- communication commune nouvelle.

Aménagement et urbanisme



Missions

Le service aménagement et urbanisme met en œuvre les compétences suivantes :
• planification et gestion urbaine à long terme,
• urbanisme opérationnel et règlementaire,
• déplacements,
• environnement,
• politique de l'habitat,
• développement économique du territoire et emploi.
Compétence déléguée par les communes :
• accueil et accompagnement des personnes en difficulté et en recherche d'emploi.

Effectifs

Un coordonnateur, 4 directeurs de pôles, 2 assistantes de direction, une chargée de mission en économie, une coordinatrice emploi-formation, une conseillère emploi formation, une chargée d'accueil, une chargée d'animation, deux secrétaires.

Temps forts 2011

• Les premières réunions de travail sur les nouveaux quartiers induits par le Projet d'intérêt général 2010 et la refonte de la convention Etat/Disney,
• la validation avec EPAFrance d'un partenariat de recherche et de développement avec le Centre scientifique et technique du bâtiment et le Laboratoire ville, mobilité, transport dans le cadre du projet OREVADD « Outils et référentiels pour évaluer dans une approche développement durable ».
• La réservation des emprises pour le futur transport en commun en site propre desservant le centre urbain du Val d'Europe,
• l'élaboration du bilan des équipements publics et mise en perspective des besoins à l'horizon 2017 et 2030.
• La création de l'association de préfiguration du cluster tourisme du Val d'Europe.
• rencontre élus/ entreprises, les RDV du Val d'Europe pour les professionnels de l'immobilier, un speed meeting business,
• une mission économique à Québec dans le cadre du partenariat Val d'Europe-Québec,
• une stratégie de développement économique,
• une étude sur le commerce de proximité.



Pôle urbanisme opérationnel et foncier, droit des sols et gestion urbaine

Urbanisme opérationnel

Le service procède à l'instruction des pré permis de construire, permis de construire et déclarations de travaux des opérations situées en ZAC et de **plus de 30 logements.**

Dans ce cadre, il participe aux réunions nécessaires à l'élaboration des projets en partenariat avec l'EPAFrance, les promoteurs, les communes, la DDE et Disney.

Il réalise des **analyses règlementaires et juridiques** ponctuelles.

Financement de l'urbanisme.

Urbanisme règlementaire

Cette mission consiste en :

- la participation à la **conception** de projets urbains,
- l'analyse des **documents supra-communaux** et leur prise en compte dans les documents d'urbanisme,
- l'analyse de la **phase IV,**
- la mise en œuvre de **procédures** nécessaires à l'élaboration, modification et révision des documents d'urbanisme SCOT - PLU et leur suivi,
- l'élaboration des **dossiers de ZAC** en relation avec l'EPAFrance,
- la rédaction en relation avec des bureaux d'études des **documents d'urbanisme** - SCOT, POS et PLU,
- des analyses et **interprétation** des documents d'urbanisme,
- des analyses des **textes législatifs** et règlementaires et jurisprudence,
- des **conseils juridiques** auprès des partenaires,
- la gestion des **contentieux** : rédaction des mémoires et représentation du SAN devant les tribunaux.

Urbanisme foncier et gestion urbaine

Le service procède :

- au traitement de l'ensemble des **déclarations d'intention d'aliéner** déposées dans les zones de préemption urbain, et mène les procédures de préemption ou de délégation du droit de préemption,
- au contrôle des **actes notariés** - acquisitions - ventes,
- à la mise en œuvre des **procédures d'expropriation**,
- à la rédaction des **conventions d'occupation** du domaine public,
- à des **analyses juridiques** diverses.

REPÈRES 2011

- 18 pré-permis,
- 90 permis de construire,
- 239 déclarations préalables,
- 4 transferts de permis,
- 575 déclarations d'intention d'aliéner,
- 3 délégations du droit de préemption,
- 7 acquisitions foncières,
- 4 cessions foncières,
- 42 demandes d'occupation du domaine public,
- 33 demandes d'enseigne,
- 12 permis de construire modificatifs,
- 2 utilisations du droit de préemption urbain,
- 3 marchés publics.



Environnement

Cette mission intègre la participation en lien avec le bureau d'études techniques désigné par le Comité syndical, à la rédaction de la thématique environnement dans différentes composantes du SCOT : **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** - **Document d'orientations générales** (DOG) **et évaluation environnementale**.

- Collaboration avec les services techniques pour la mise en œuvre de la **démarche de développement durable** pour le Val d'Europe.
- **Analyses règlementaires** diverses.
- Participation à l'élaboration de la **charte de développement durable.**

Eléments marquants 2011

- Arrêt du projet de révision du PLU de Coupvray,
- engagement de la révision du PLU de Bailly-Romainvilliers,
- engagement de la révision du PLU de Chessy,
- révision des PLU de Serris et Magny le Hongre,
- révision simplifiée du PLU de Bailly-Romainvilliers (Villages Nature),
- modification du POS de Serris (pour permettre notamment l'extension du centre commercial),
- révision simplifiée du PLU de Chessy (piste cyclable),
- engagement de la révision du règlement intercommunal de la publicité enseignes et pré enseignes,
- poursuite des procédures de rétrocession des équipements publics aux communes,
- reprise du SCOT (actualisation),
- analyse et prise en compte du Grenelle II dans les documents d'urbanisme - PLU, PLU intercommunal, SCOT,
- GP3 : volet trame verte et patrimoine,
- suivi de la consommation de la SHON par ZAC,
- mise à jour du PLU de Chessy (plan d'alignement),
- modification du POS de Coupvray : Ilot des Tamaris,
- étude sur la prise en compte de l'énergie dans les documents d'urbanisme,
- analyse de la phase IV et ses incidences règlementaires,
- analyse de la réforme de la fiscalité de l'urbanisme,
- finalisation du PLU de Coupvray.

Pôle urbanisme prévisionnel et planification, déplacements, qualité urbaine

Planification urbaine à long terme

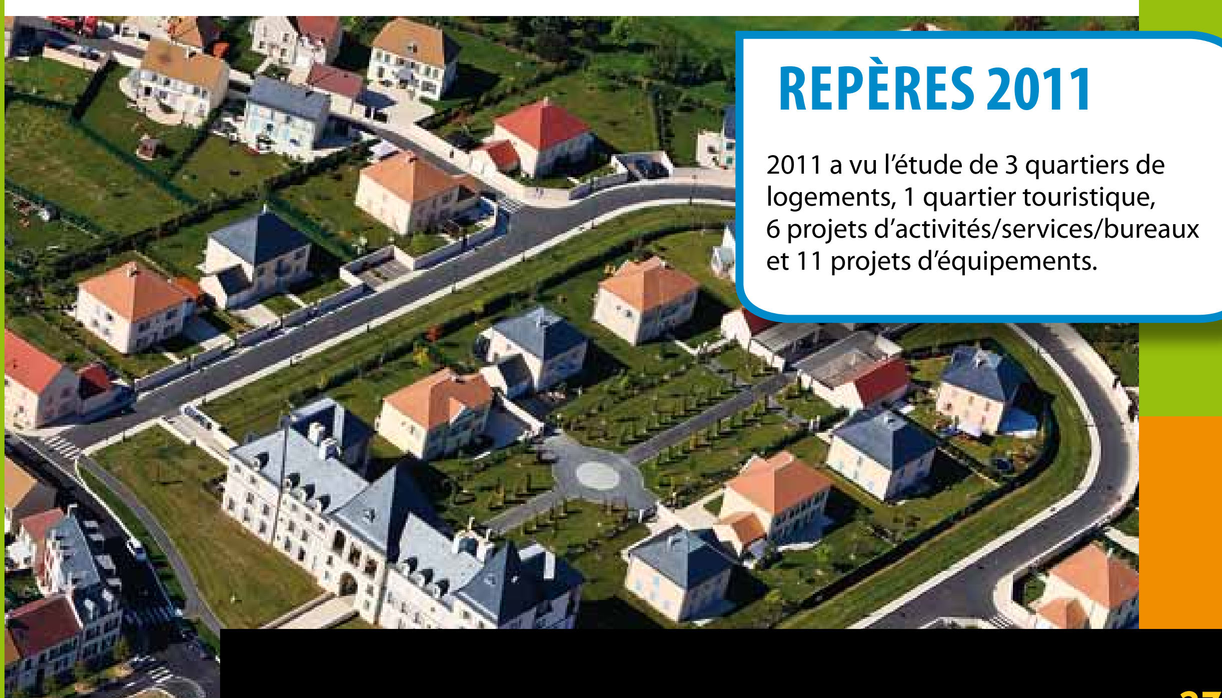
- Le lancement des **études partenariales suite à l'approbation du nouveau Projet d'intérêt général** et la nouvelle convention entre l'État et Euro Disney particulièrement sur les secteurs concernant l'extension du Centre urbain et le développement de Coupvray.
- La mise en cohérence avec les orientations du **projet d'agglomération.**
- La définition d'une stratégie de développement fondée sur l'ouverture de la **gare TGV-RER-bus de Chessy sur la ville,** et sur un **tracé structurant de voies bus en site propre.**
- La **définition concrète des actions du Contrat de projet État-Région** (volet territorial GP3) : centre d'interprétation du patrimoine dans le hameau de Bailly-Romainvilliers, ferme du Couvent à Coupvray, maison de la nature et de l'environnement à Serris, Maison du développement durable, ateliers d'art et salle d'exposition à Magny le Hongre.
- L'élaboration de **scénarii d'aménagement préalables à la validation des Projets d'aménagement et de développement durable** à inscrire dans les documents d'urbanisme locaux (PLU) en cours de révision.
- La réflexion sur **le rayonnement du Val d'Europe** par la programmation d'équipements spécifiques.

Partenaires privilégiés : communes, EPAFrance, Euro Disney, Conseil régional d'Ile-de-France, Conseil général de Seine-et-Marne.

Etudes générales et d'aménagement urbain

Pour le Centre urbain

- Définition des **principes de composition des futurs quartiers** du Centre urbain : rôle et place du parc du Centre urbain, tracé de la trame verte reliant le cœur de l'agglomération aux grands massifs boisés du sud-A4 vers le Sud ou aux bords de Marne vers le Nord, interaction entre logements, commerces et hôtels dans la ville, franges entre parc de loisirs et quartiers d'habitat, continuité urbaine et identité locale, prise en



REPÈRES 2011

2011 a vu l'étude de 3 quartiers de logements, 1 quartier touristique, 6 projets d'activités/services/bureaux et 11 projets d'équipements.

compte des déplacements et localisation du tracé pour un Transport en commun en site propre, ouverture de la gare sur la ville et valorisation du TGV, localisation, image et sens des équipements dans l'agglomération, hiérarchie des espaces et structure urbaine.
- **Traduction des principes urbains dans un schéma d'ensemble,** prémices d'un plan masse localisant les fonctions et support du découpage des lots.

Pour Coupvray
Définition d'une stratégie d'urbanisation favorisant **l'identité communale**, la progressivité de la croissance et la création de liens entre quartiers anciens et nouveaux.

Pour Serris
Études liées à la création de la **ZAC du Couternois** : traduction des principes urbains, validation des concepts de gestion des eaux pluviales, des orientations programmatiques et du schéma de desserte.

Pour Magny le Hongre
Validation des études ayant fixé les nouveaux principes de composition urbaine visant à affirmer le **coteau boisé du Courtalin** et à recentrer l'urbanisation au bord du plan d'eau ou dans des secteurs très ponctuels et qualitatifs.



Pour l'ensemble du territoire
- Étude générale d'approfondissement des concepts de la charte du développement durable sur le thème de **la compacité et de l'image urbaine.**
- Étude OREVADD « Outils et référentiels pour évaluer dans une approche développement durable » (volet urbanisme et déplacement) dans le cadre **d'un partenariat de recherche** et de développement avec le Centre scientifique et technique du bâtiment et le Laboratoire ville, mobilité, transport avec EPAFrance.

Partenaires privilégiés : communes, EPAFrance, Euro Disney.

Volet projets urbains

- Déterminer par quartier et pour chacun des lots les attentes des collectivités en termes de programmation, d'insertion urbaine et de qualité architecturale.
- Suivre l'élaboration des projets avec l'aménageur, le développeur, le maître d'ouvrage, l'architecte et le paysagiste afin que le permis de construire déposé soit en accord avec les attentes des collectivités.

Éléments marquants
- la mise au point du projet « Villages Nature »,
- l'aboutissement de la réflexion sur le futur groupe scolaire à Magny le Hongre,
- la concrétisation des projets sur l'ilot St-Pierre à Coupvray.

Partenaires privilégiés : communes, EPAFrance, Euro Disney, promoteurs.

Volet déplacements

Études générales
- Étude de **circulation et stationnement dans le Centre urbain** ; réflexion sur le potentiel de mutualisation du stationnement.
- Suivi et alimentation du **comité de ligne du RER A.**



- Définition du **tracé des futurs TCSP** et traduction par des réservations d'emprises dans les nouveaux développements du Centre urbain.
- Élaboration des fiches de **demande de subvention** au titre du Contrat de Projet Etat-Région (volet territorial G 3) : ligne C du Plan local de déplacements ; Réaménagement du carrefour Jules Verne/Robert Schuman.
- Analyse et retour sur la refonte du **Plan de déplacement urbain d'Ile-de-France.**
- Analyse des conséquences du Schéma directeur des gares routières pour les deux pôles d'échange multimodal de Chessy et Serris.

Politique en faveur des modes « doux »

- **Schéma prioritaire cyclable :** réalisation des dossiers de demandes de subventions et transmission du projet aux services techniques pour la réalisation.
- Propositions pour du **stationnement vélo** en gare routière.
- Réflexion sur les nouveaux **services à la mobilité.**

Réseau de bus

- Actualisation du réseau et propositions d'offres.
- Étude pour l'amélioration de la desserte du parc du Prieuré (CCI).
- Étude d'implantation de quais en préfiguration de gare routière sur l'avenue Paul Seramy.
- Étude de desserte de Village Nature pour les employés, la phase travaux et les touristes à terme.

Gares routières

- Étude du futur **pôle de Chessy-Sud.**
- Suivi de **l'intendance** des gares.
- Recueil des **redevances** pour l'utilisation des gares routières.

Partenaires privilégiés : communes, STIF, SIT, conseil général de Seine-et-Marne, conseil régional d'Ile-de-France, EPAFrance, Euro Disney.

Représentation / Communication

- Participation aux réunions et aux commissions d'urbanisme et de transport au SAN et dans les communes.
- Participation aux ateliers sur l'élaboration du futur Schéma directeur régional d'Ile-de-France.
- Séances de présentation de la démarche urbaine du Val d'Europe à des professionnels de l'urbanisme.
- Accueil et renseignements auprès des chercheurs et étudiants.



REPÈRES 2011

- Environ 500 nouveaux logements,
- 1500 habitants supplémentaires,
- la programmation de la 5e résidence sociale sur le Val d'Europe.

Pôle politique de l'habitat/équipements publics et enseignement supérieur

Politique du logement et de l'habitat

Le service s'est attaché en 2011 à poursuivre les travaux du Programme local de l'habitat du Val d'Europe avec notamment :

- la poursuite de la veille en matière de **programmation de logement social** dans le but de répondre à la loi SRU,
- l'élaboration de la **synthèse des objectifs quantitatifs et qualitatifs** de logements dans le cadre du volet de territorialisation du PLH et du projet de phase 4,
- le suivi du projet social des **résidences sociales** et du hameau de l'Espoir installés sur le Val d'Europe,
- un soutien technique aux communes pour le montage de **nouvelles résidences sociales** ou des opérations de logements sociaux en tissu urbain constitué (opérations de restructuration, hors ZAC….).

Coordination et planification des équipements publics

En amont de la prise en charge des projets par des services opérationnels et en collaboration avec ce dernier, cette mission a fait l'objet en 2011 :

- de l'élaboration d'un dossier complet sur le suivi de la **satisfaction des besoins en équipements publics** pour chaque commune avec mise en perspective des besoins en fonction des objectifs

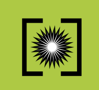


de développement de logements et d'accueil de population nouvelle,
- des **études de démographies scolaires** pour mettre en perspective les besoins au regard des projets de développement de logements prévus dans la phase 4.

Animation et suivi du développement de l'enseignement supérieur

Cette mission relève d' un rôle d'animateur et de relai pour le compte de la collectivité auprès des partenaires publics et privés dans le domaine du développement de l'enseignement supérieur dans le cadre des objectifs définis dans le PIG et l'avenant n°8 à la convention Euro Disney de septembre 2010.

À noter en 2011 :
- la rédaction conjointe et partagée, en relation directe avec le Département, la région Ile-de-France, l'université de Marne-la-Vallée Paris-Est, l'UPEC et le PRES Paris-Est ainsi que l'EPAFrance, d'un cahier des charges pour le lancement d'une **étude d'assistance à maitrise d'ouvrage** en vue du développement du pôle d'enseignement supérieur du Val d'Europe,
- la création de **l'association de préfiguration du Cluster tourisme** dont les statuts ont été approuvés le 15 février 2011 avec les acteurs publics précités, la société Disney et la délégation Interministérielle,
- une première étude de faisabilité et d'opportunité pour un **pôle patrimoine** sur Marne-la-Vallée lancée mi-2011 par le SAN et l'EPAFrance qui s'oriente sur plusieurs hypothèses de programmation en cours d'analyse.



Perspectives 2012

- un PLH pour le Val d'Europe,
- un observatoire de l'habitat,
- la nomination d'un référant pour la lutte contre l'habitat indigne,
- la création de l'association du cluster,
- la finalisation de l'étude patrimoine,
- le suivi de l'étude pour le développement du pôle d'enseignement supérieur du Val d'Europe.



REPÈRES 2011

- 296 demandeurs d'emplois reçus dont 1/3 de salariés,
- 321 entretiens réalisés,
- 247 offres d'emplois reçues,
- 421 dossiers en cours de suivi,
- 123 nouveaux inscrits,
- 59 mises en relation offre/demande,
- 74 retours à l'emploi déclarés,
- 8 créateurs d'entreprise reçus,
- 115 demandes d'implantations.

Pôle développement économique/emploi

Le pôle développement économique/emploi

- observe l'évolution du territoire pour comprendre et anticiper,
- communiquer vers les entreprises et les partenaires économiques pour se faire connaître,
- promeut le territoire,
- prospecte et accueille les entreprises qui souhaitent s'implanter afin d'assurer la diversification économique du territoire,
- anime le territoire,
- répond aux besoins des populations en difficulté et en recherche d'emploi pour les accompagner dans leurs démarches.

Emploi et formation

- 7e forum de l'emploi et de la formation
- jobs d'été (animation- livret),
- 19es Rencontres pour l'Emploi à Marne-la-Vallée,
- 3e Salon Handicap et Emploi,
- 7e Forum des Métiers à Bailly-Romainvilliers.

Maison des services publics

- installation de **4 bornes multimédias** dans le hall,
- **ouverture du Point d'accès au droit** au sein de la MSP,
- accueil du **débat public pour le projet «Village Nature»,**
- ouverture du « point relais **centre associé**- cité des métiers »,
- tenue **d'informations collectives** pour les usagers : « se préparer à un salon de recrutement », « vous aider à choisir votre orientation », « découverte des métiers de la Fonction publique territoriale ».

Point d'accès au droit

Le point d'accès au droit à ouvert le 22 septembre 2011. Il est dédié aux usagers qui rencontrent des problèmes d'ordre juridique. Depuis son ouverture, **442 rendez-vous** ont eu lieu.

Plusieurs intervenants tiennent des permanences :

- **l'ADIL** (agence départementale d'information au logement), qui reçoit sur rendez vous du mardi au vendredi,
- **l'AVIMEJ** (association d'aide aux victimes) qui tient une permanence tous les mercredis matin,
- un **conciliateur de justice** deux fois par mois,
- un **avocat** qui consulte une fois par mois,
- un **notaire.**

Le PAD est géré par le SAN en partenariat avec le **CDAD 77** (Conseil départemental de l'accès au droit).

L'accueil du PAD est assuré à temps plein par un agent qui a suivi plusieurs **formations** (tribunaux et CDAD).

Développement économique

- **Centre de congrès et d'exposition** (étude de programmation),
- **étude pour une stratégie de développement économique** au Val d'Europe,
- lancement de la **construction de la future pépinière** d'entreprises,
- **implantations** de Thur France, SM Cyclo France, Ecotherme, TV77, Crédit Mutuel, Galiléo Connect.



Perspectives 2012

- Animations collectives mensuelles sur l'emploi et la formation,
- mise en place de la stratégie de développement économique,
- participation au salon des entrepreneurs pour la promotion de la pépinière d'entreprise,
- étude sur le génie sensoriel,
- mise en place d'une charte pour le commerce de proximité,
- participation au forum des métiers de Bailly- Romainvilliers,
- participation au salon emploi et handicap de Magny le Hongre,
- un écrivain public au Point d'accès au droit,
- augmentation des permanences de l'Association d'aide aux victimes et de médiation judiciaire.

Services techniques



Missions

• Réalisation des équipements publics de superstructures, d'infrastructures et d'environnement rendus nécessaires à l'urbanisation du secteur du Val d'Europe,
• mise en œuvre de la stratégie de développement durable du SAN,
• gestion et la maintenance des équipements classés d'intérêt commun,
• collecte des ordures ménagères et du tri sélectif,
• gestion des cinq aires d'accueil des gens du voyage.

Effectifs

20 agents : 1 directeur général des services techniques, 14 agents de la filière technique et 5 de la filière administrative.

Temps forts 2011

• Chantiers : gymnase du centre urbain à Serris, l'équipement aquatique intercommunal à Bailly-Romainvilliers, 3e groupe scolaire de Chessy, extension du groupe scolaire Matisse de Serris,
• études : pépinière d'entreprises, maison des associations à Coupvray, salle des fêtes de Serris, gymnase de Magny le Hongre,
• réflexion sur la stratégie de développement durable du Val d'Europe,
• définition de la stratégie plan d'accessibilité,
• réactualisation des normes programmatiques et financières,
• réfection de la voirie gare routière de Chessy,
• travaux de réhabilitation réseaux de Chessy - 10e tranche.

Pôle superstructures

Sous la responsabilité d'une ingénieure, une équipe de 8 personnes est en charge :
- de la **réalisation d'équipements publics** programmée par les conventions pluriannuelles de développement. De la phase de programmation à celle de la livraison des bâtiments et de leur mobilier, les agents du SAN sont assistés éventuellement par un assistant à la maîtrise d'ouvrage,
- de la gestion de l'année de **garantie de parfait achèvement** des équipements qui suit la date de réception des travaux,
- de la **gestion du patrimoine bâti** intercommunal et de ses abords,
- de la **gestion du parc automobile** du SAN,
- de **l'entretien courant** et d'interventions de logistique dans le cadre des manifestations et des déménagements.

Livraison d'équipements

Gymnase Olympe de Gouges :
Dans le centre urbain à Serris, 3 260 m² SHON. Coût opération : 7 280 300 € TTC. Démarrage travaux : juillet 2009, livraison : janvier 2011.

Groupe scolaire Henri Matisse à Serris : création de locaux pour l'accueil périscolaire, 256 m² de SHON. Coût opération : 1 022 000€ TTC. Démarrage travaux : Janvier 2011, livraison : octobre 2011.

Chantiers

Centre aquatique du Val d'Europe à Bailly-Romainvilliers :
3 286 m² SHON. Coût opération 19 500 000€ TTC. Démarrage des travaux : novembre 2009, livraison prévue en septembre 2012.

Groupe scolaire n°3 de Chessy :
2 791 m² SHON. Coût opération 7 489 000 € TTC. Démarrage des travaux : juin 2011, livraison prévue en septembre 2012.

REPÈRES 2011

- Dépenses d'investissement en superstructures : 12 143 000 €
- Dépenses de fonctionnement en superstructures : 693 000 €.
- 529 interventions sur le patrimoine intercommunal





Études

Centre de loisirs et maison de quartier des Alysés à Bailly-Romainvilliers
600 m² de SHON. Coût opération 2 260 000 € TTC. Lancement de la consultation pour le choix des entreprises : avril 2011. Suite à l'appel d'offre infructueux, la consultation sera relancée en 2012.

Maison des jeunes à Coupvray
100 m² SHON en bâtiment modulaire, coût opération 303 000 € TTC. Etudes et consultation des entreprises en 2011. Commencement des travaux : mars 2012 pour une livraison en juin 2012.

Gymnase de Courtalin à Magny le Hongre
1 400 m² SHON, coût opération 3 315 000 € TTC. Après modification du programme, lancement d'une nouvelle étude du maître d'œuvre, puis ajournement de l'opération en 2011. Lancement de la consultation des entreprises programmé en fin d'année 2012.

Médiathèque-artothèque de Coupvray
500 m² de SHON. Coût opération 2 365 000 € TTC. Etablissement du programme et lancement de l'étude sur l'implantation du bâtiment arrêtés en cours d'année.

Salle des fêtes de Serris
1 000 m² de SHON, coût opération 3 361 000 € TTC. Choix du maitre d'œuvre par concours : juin 2011. Projet ajourné en phase d'avant projet sommaire en octobre 2011.

Groupe scolaire n°4 de Magny le Hongre
1 400 m² SHON. Coût opération 4 800 000 € TTC. Programmation, puis lancement de la consultation du maitre d'œuvre : juin 2011, ajourné en septembre 2011. Lancement d'une nouvelle consultation programmée début 2012.

Pépinière d'entreprises à Serris
1 785 m^2 SHON. Coût opération 2 120 000 € TTC. Suite à l'achat d'une coque vide en VEFA, réalisation des études des aménagements intérieurs, puis lancement de la consultation des entreprises en novembre 2011. Démarrage des travaux : juin 2012 pour une livraison en septembre 2012.

Gestion du patrimoine

En investissement, réalisation de gros travaux d'entretien et notamment :
siège du SAN, travaux dans le château, coût travaux 156 000 € TTC. Etude pour le remplacement des menuiseries extérieures bois en simple vitrage, révision des autres menuiseries, peinture, remplacement des radiateurs électriques de tout le bâtiment et fermeture de l'espace accueil. Consultation des entreprises : novembre 2011 et commencement des travaux prévu en 2012.

En fonctionnement les dépenses se sont montées à 693 000€ TTC en 2011.

La maintenance a nécessité divers contrats d'entretien
- exploitation et maintenance des installations de chauffage et de climatisation,
- maintenance des ascenseurs,
- maintenance des équipements automatiques,
- maintenance des toitures et terrasses,
- contrôles périodiques dans les bâtiments,
- maintenance des systèmes d'alarme anti intrusion et télésurveillance,
- maintenance des systèmes de sécurité incendie,
- maintenance des extincteurs et systèmes de désenfumage.

Bilan des interventions suivant la procédure GESPAT
529 demandes d'interventions ont été enregistrées en 2011.
- 393 demandes ont été traitées en régie,
- 136 par des entreprises extérieures.

Les interventions réalisées en régie
Bâtiment : 263
Espaces verts : 37
Manifestations : 48
Déménagements : 27

L'entretien des espaces verts des bâtiments du SAN
Pelouse / gazon : 77 000 m^2
Fauchage : 10 200 m^2
Massifs / bordures / haies : 2 400 ml
Entretien parcs de stationnement : 14 000 m^2
(3500 heures de travail).

Le parc automobile du SAN

- 35 véhicules,
- 66 314 € TTC de carburant et d'entretien,
- 417 624 km parcourus.





REPÈRES 2011

- 11 chantiers en infrastructures primaires,
- 36 chantiers en infrastructures secondaires,
- 25 opérations tertiaires,
- étude de 60 permis et 18 pré permis de construire.

Pôle infrastructures

Une équipe d'un ingénieur et d'un technicien ont en charge

- **la conduite des opérations primaires** programmées par les conventions pluriannuelles de développement, avec l'assistance soit d'un mandataire soit d'un BET «assistant à maîtrise d'ouvrage», ou en maitrise d'ouvrage directe,
- **le suivi et la participation aux études de l'aménageur** en vue du développement des phases (avenant 9 à la phase 3, phase 4, Villages Nature, développement des ZAC…),
- **le suivi et contrôle des opérations secondaires** menées par l'aménageur (EPAFrance), pour avis avant reprise en gestion des réseaux AEP/EU/EP et télécoms, Numéricâble...,
- **le suivi et contrôle des opérations réalisées en « tertiaire »** par les promoteurs, jusqu'à la mise à l'habitation de logements, pour avis avant reprise en gestion des réseaux AEP/EU/EP et le génie civil des ex réseaux télécoms, Numéricâble...
- l**e suivi de l'exécution de services liés au domaine public** et confiés à des prestataires : entretien des voiries, de la signalisation (verticale et horizontale) de police ou directionnelle, de l'éclairage public, de la signalisation tricolore, interventions suite aux dégâts constatés sur le domaine public, sur les voiries et accotement à caractère intercommunaux,
- **le contrôle et suivi des affermages** confiés à SAUR France en matière d'assainissement et d'eau potable,
- **la gestion du domaine public du SAN du Val d'Europe** par les réponses à toute les DICT, le contact permanent avec les autres acteurs du site (services techniques des communes, services de police et pompiers, Euro Disney, RATP et SNCF, conseil général de Seine-et-Marne), les actions préventives et curatives de



protection contre l'invasion des emprises par des tiers ou gens du voyage,
- **la gestion des gares routières, des espaces publics** (place d'Ariane) et de **zones placées sous le plan Vigipirate rouge** (esplanade des gares et des cinémas),
- **l'assistance technique aux communes** dans le cadre des infrastructures et des remises en gestion par les promoteurs,
- **l'instruction des pré-permis et des permis de construire** pour ce qui concerne les réseaux structurants et les futures remises en gestion des réseaux AEP, EP, EU, Défense Incendie et réseaux secondaires (ex France Telecom, Numéricâble …),
- **les autorisations d'accès ou de stationnement** sur le domaine public et les emprises sous Vigipirate rouge du SAN du Val d'Europe,
- **l'assistance au pôle superstructures** dans le cadre de l'élaboration des infrastructures et raccordements aux réseaux et voiries des équipements publics.

Principales opérations

- **2e tranche chaîne des eaux usées de Coupvray :** fiche financière : 1 300 000 € TTC.
- **Éclairage public :** 2e tranche de travaux de réhabilitation Départ 2 : 635 591 €HT.

Perspectives 2012

- Travaux de réhabilitation des bourgs phase V : Réseau EP rue du Petit Champs,
- renforcement et mise à niveau du poste de transformation MT / HTA d'Orsonville,
- travaux d'économies d'énergie sur l'éclairage public 3e phase,
- poursuite du remplacement des transformateurs 5500/220 et de la câblerie d'alimentation et de distribution d'éclairage public,
- éclairage et balisage des pistes cyclables et trames vertes en éco énergie,
- lancement des marchés de maitrise d'œuvre pour Villages Nature, ZAC du Pré de Claye, ZAC du Couternois,
- réfection de tapis boulevard de la Méridienne,
- mise en place des nouveaux contrats de délégation de service public pour les services de l'eau et de l'assainissement,
- état des lieux de fin de contrat Saur : constat de l'état des installations et des biens de retour, chiffrage prévisionnel des travaux à prévoir pour le bon fonctionnement des deux services,
- choix d'un assistant à maitrise d'ouvrage en infrastructures et développement durable,
- réalisation d'un diagnostic des ouvrages d'arts de notre gestion,
- déclaration des réseaux en vue de la mise en place du guichet unique,
- réalisation d'un diagnostic des voiries du SAN, recensement, diagnostic, chiffrage et établissement du plan pluriannuel de réfection,
- réfection de voirie et pontage de fissures,
- mise en place et exploitation du matériel informatique du Système d'information géographique.

- **Économies d'énergie :** 2e tranche de travaux (633 platines) : 128 300 €HT.
- **Travaux de réfection et mise aux normes PMR de la voirie de la gare routière de Chessy :** 481 370 € HT.
- **Réhabilitation réseaux AEP EP EU :** Chemin des Bas Champs Chessy : 94 000 € TTC.
- **Arrêt définitif de la station d'épuration de Coupvray.**

Principales études

- Opération de restructuration de **l'ilot Saint-Pierre** à Coupvray,
- **réhabilitation des réseaux des bourgs :** rue du Petit Champs à Chessy,
- renouvellement des **délégations de service public** pour les services de **l'eau et de l'assainissement,**
- études conjointes avec EPA pour l'adduction en eau potable et le traitement des eaux usées du projet **Villages Nature** et pour la mise en place d'un secours d'eau potable pour le syndicat de la Brie Boisée,
- préparation du nouveau **marché d'entretien de l'éclairage public,**
- préparation du **nouveau marché de vérification des installations électriques** sur le domaine public,
- participation au jury EPAFrance de choix du maitre d'œuvre pour la **couverture de la tranchée TGV** du centre commercial Val d'Europe,
- modifications et refonte du dossier de subvention pour la **mise aux normes d'accessibilité des points d'arrêts.**

Infrastructures secondaires

Les principales opérations se déroulent sur les ZAC du Courtalin et des Deux Golfs, et celles du CUVE à Serris, et la ZAC Est des Fermes à Chessy.
Sur les communes de Bailly-Romainvilliers et Magny le Hongre, les travaux ont surtout consisté en la réalisation des **aménagements qualitatifs des accotements** des voiries.

Dalkia a démarré les travaux pour développer son **réseau de chaleur** dans la ZAC du Prieuré, qui, outre l'alimentation du centre aquatique intercommunal de Bailly-Romainvilliers, alimentera les futurs lots en développement.

Démarrage des travaux du lot AF3D15 à **Chessy, place d'Ariane**, par le promoteur **Promogim**, et qui nous livrera à terme le futur parking souterrain, en lien avec l'actuel.

Gestion du domaine public

- 73 interventions en entretien de voirie,
- 329 interventions en entretien de l'éclairage public et de la signalisation tricolore,
- 317 déclarations d'intention de commencement de travaux,
- 53 demandes de branchements sur réseaux publics,
- 14 dossiers traités dans le cadre des dégrèvements de la surtaxe d'assainissement.



Pôle environnement

Un technicien assure les missions suivantes

- mener les opérations programmées par les conventions pluriannuelles de développement, éventuellement avec l'assistance d'un mandataire de la maîtrise d'ouvrage,
- suivre les **opérations secondaires d'aménagements paysagers** conduits par l'aménageur EPAFrance,
- suivre le service de la **propreté urbaine** et le **service hivernal** sur les voiries,
- suivre **l'entretien des espaces verts** du secteur,
- suivre **l'entretien des bassins d'eaux pluviales** et celui des rus (dont la qualité de gestion est certifiée Iso 14001).

Travaux

- Application du **plan de gestion différenciée** du réseau hydrographique naturel et artificiel du SAN du Val d'Europe,
- extension du **cimetière paysager de Bailly-Romainvilliers,**
- **renaturation des berges du bassin eaux pluviales 1** à Coupvray,
- **extraction, évacuation et gestion des sédiments du Bassin eaux pluviales 11** à Magny le Hongre,
- **chaîne de refoulement des eaux usées, tranche 2** à Coupvray,
- **réalisation d'un city-stade** à Coupvray (2e semestre),
- **coulée verte** à Serris,
- **coulée verte** de Magny,
- **rejet dans le canal de Meaux à Chalifert,** tranche 2.

Etudes

- **Bassin n°23a** à Coupvray,
- diagnostic de biodiversité et aménagement de la **propriété Foechterlé** à Magny le Hongre,
- **bassin n°26b** à Coupvray,
- **itinéraires cyclables** du Val d'Europe,
- implantation d'un **city-stade** à Coupvray (1er semestre),
- ouvrage de **prétraitement des eaux pluviales du BEP1** à Coupvray,
- **eaux pluviales Villages Nature,**
- **eaux pluviales ZAC du Couternois,**
- **eaux pluviales phase 4,**
- DCE **entretien des espaces verts** intercommunaux,
- DCE AMO **paysage et terrains de sports,**
- **eaux pluviales Nord Canal** à Coupvray,
- dossier de régularisation des travaux du **parc du Lochy.**

REPÈRES 2011

Entretien des espaces publics, coût annuel moyen :
- pour les espaces verts : 4 800 000 € TTC,
- pour les BEP et les rus : 710 000 € TTC,
- pour la propreté et le salage : 1 270 000 € TTC.





Pôle développement durable et qualité urbaine

En charge notamment de l'animation du cercle de gestion de la qualité urbaine, réunissant les différents acteurs publics et privés du Val d'Europe, un ingénieur propose et coordonne des actions intéressant plusieurs secteurs d'activités.
Il encadre également l'ambassadeur de tri, aidé dans ses missions par une assistante à temps plein.

Développement durable

Etudes engagées ou suivi de dossier

- Économie d'énergie de l'accord-cadre pour la gestion du réseau d'éclairage public : bilan de la seconde phase et définition des voiries à traiter dans le cadre de la 3e phase, du matériel à mettre en place et suivi des calculs théoriques d'économie d'énergie.
- **Définition du profil environnemental** des futurs équipements publics : artothèque de Coupvray, salle des fêtes de Serris, gymnase de Magny.
- **Interventions pédagogiques et classes d'eau (6 groupes scolaires).**
- **Carrefour de recherche et de la ville durable de l'EPAFrance :** réalisation de 4 panneaux sur la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements urbains, tenue du stand réservée au SAN.
- **Tenue d'un stand au salon Pollutec et SIMI :** animation de la conférence.
- **Veille règlementaire :** loi sur l'eau, loi Grenelle, lois de programmation relatives aux orientations énergétiques, stratégie nationale de développement durable.
- Rédaction de note sur la mise en place d'une taxe pour le financement de la gestion de l'eau pluviale.
- Suivi de la **charte de développement durable.**
- Pilotage d'un groupe de travail interne services techniques et service urbanisme (transport, urbanisme réglementaire, développement économique, etc.).

- DPE et audits énergétiques : suivi de la fin de l'étude DPE et audit, restitution aux communes.

- Suivi des études engagées par l'EPAFrance : étude sur le potentiel énergétique, étude de la faisabilité d'un réseau de chaleur, étude sur la compacité et l'image urbaine, étude sur un projet horticole, étude sur la démarche AEU biodiversité à l'échelle de Marne-la-Vallée, étude sur la sécurité urbaine dans les futures zones d'aménagement.

- Phase 4 d'aménagement : élaboration d'une note sur le fonctionnement et le phasage de concertation, participation au groupe de travail SAN et au groupe de travail sur Coupvray.

- Suivi de l'agenda 21 de Serris : participation au groupe de travail partenaire.

Qualité urbaine

- Gestion, animation et pilotage du cercle de gestion et de qualité urbaine : proposition d'une démarche gestion du domaine public Gestdom (fiche de constat, tableau de suivi des marchés à bon de commande du SAN, réduction des coûts relatifs à la gestion du domaine public).

- Travail sur différentes problématiques rencontrées sur le secteur : déchets, présence de rats, accidentologie,…

- Plan communal de sauvegarde ou plan intercommunal : prise de contact avec l'ensemble des communes, proposition de stratégie, réflexion sur la mise en place d'astreinte aux services techniques du SAN.

- Accessibilité du domaine public et des bâtiments publics : animation de la commission intercommunale d'accessibilité, phase 2 des diagnostics domaine public et bâtiments publics, élaboration du dossier de subvention relatif à la mise aux normes des arrêts de bus, validation des dossiers de demandes de dérogations.

Aires d'accueil des gens du voyage

- Gestion et suivi du marché des aires d'accueil : bilans, subventions de la CAF (aide à la gestion AG2A), interventions techniques sur les aires d'accueil, commission d'admission se réunissant tous les deux mois (les élus, les techniciens, l'AGDV77, les forces de l'ordre municipales et nationales, le gestionnaire), règlement intérieur.

- Élaboration du cahier des charges relatif à la gestion : évaluation du marché en cours, rédaction des pièces techniques pour lancement de la consultation.

- Participation au groupe de travail pour l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques et accueil de différentes communes présentant le fonctionnement et la politique d'accueil du Val d'Europe.

- Participation au diagnostic réalisé par le BET AROME pour la révision du schéma départemental.

Déchets ménagers

Études

- Plan de communication relatif au tri sélectif, nouveaux supports de communication (guides de tri, affiches, autocollants refus de tri).

- Réflexion sur la mutualisation de la gestion des **bornes à vêtements.**

- Bilan des **bornes à verre :** problématique, mise en place de suivi de collecte ; élaboration de cartographies permettant de définir des zonages.

- Programme local de prévention des déchets et transfert de la maitrise d'ouvrage au SMITOM.

- Engagement d'une réflexion sur la **labellisation du service de collecte.**

Gestion

- Suivi et validation de l'ensemble des pré permis et des permis de construire (volet lié aux déchets et aux dimensions des locaux poubelles),

- suivi du **marché de gestion et de collecte des déchets** (OM, Tri et Verre), demandes de conteneurs et suivi des livraisons,
- suivi du **constat d'huissier annuel** permettant de justifier le passage des camions de collecte aux points stratégiques,
- suivi et encadrement des **missions de l'ambassadeur de tri :** réalisation du bilan d'activité de l'ambassadeur de tri permettant de percevoir les subventions d'Eco-emballages.
- relance du **marché de collecte :** proposition d'un groupement de commandes avec les communes pour la collecte des déchets verts et des encombrants, bilan du marché écoulé, rédaction des pièces techniques et analyse des offres.

Ambassadeur de tri

- **Suivi des collectes** de tri sélectif sur les 5 communes du Val d'Europe. Il s'assure de la bonne exécution de la prestation et intervient systématiquement lors d'un constat de refus de tri.
- **Synthèse des éléments transmis par le prestataire** (rapports d'incidents relatifs aux refus de tri). Il rencontre le lendemain les habitants ou dépose dans les boites aux lettres un courrier et un guide de tri.
- **Diagnostics des bâtiments :** locaux poubelles et dotation, formation des gardiens ou des sociétés de ménage, mise à disposition de supports de communication.
- **Communication de proximité :** dans les résidences, rencontre des nouveaux habitants lors des dotations de conteneurs de tri sélectif.

Gestion de l'eau

- **Suivi de la démarche QSE** mise en place par la SAUR sur les usines de surpression Nord et Sud.
- Suivi et veille sur l'évolution des **dossiers SAGE** conduit par la commission locale de l'eau (SAGE des 2 Morins et SAGE de l'Yerres).
- Rédaction de note sur la mise en place d'une **taxe pour le financement de la gestion de l'eau pluviale.**
- Participation au suivi et aux réunions relatives au **référentiel du SIAM.**

Autres sujets transversaux

- **Pôle infrastructure :** relecture des pièces techniques des marchés d'éclairage public et de la DSP (affermage), suivi du chantier relatif au branchement plomb.
- **Direction des services techniques :** préparation de réunions de service relatives à la réorganisation, participation aux réunions de chaque pôle, rédaction de procédures.
- **Service urbanisme :** élaboration des notices déchets à intégrer dans les PLU, participation aux réunions d'élaboration des PADD des PLU, travail sur les autorisations d'occupation du domaine public, participation aux réunions relatives au PIG et au DICT.
- **Service informatique :** recensement des besoins relatifs au pôle qualité urbaine et aux services techniques.
- **Service marchés :** travail sur les formules de révisions des prix.
- **Service communication :** norme environnementale à intégrer dans le marché d'impression.
- **Service ressources humaines :** élaboration des dossiers techniques relatifs aux ordures ménagères et gens du voyage (groupe de travail sur l'intercommunalité).

Pôle administratif et juridique



REPÈRES 2011

- 1165 courriers émis dont 314 DICT,
- 1 580 factures dont 393 situations de travaux,
- 965 engagements comptables,
- 387 bons de commandes.

Administratif

- accueil, secrétariat,
- suivi des interventions courantes dans les bâtiments (travail transversal entre le pôle superstructure et pôle administratif),
- gestion administrative des OM (renseignements aux administrés, contacts mairies…),
- mise au point régulière des opérations à présenter aux différentes instances du SAN,
- renseignement des tableaux de bord (coordination générale, bureaux, comités),
- préparation des dossiers techniques soumis aux assemblées délibérantes, des commissions techniques des élus.
- Subventions – conventions : préparation des dossiers et suivi administratif de demandes de subventions, transmission des pièces techniques pour établissement des conventions par service juridique.
- Commandes publiques : lancement de la procédure, aide à l'élaboration des pièces pour montage du cahier des charges, suivi administratif des marchés (OS-avenants-sous traitants...), mise en place d'un circuit de suivi de la demande, suivi de la procédure de l'ensemble des marchés des services techniques jusqu'à la notification en commun avec la commande publique.

Financier

Suivi financier : vérification des pièces justificatives, préparation du mandatement, préparation et gestion des budgets services techniques, tableau de suivi des opérations pluriannuelles fonctionnement-investissement, suivi de l'exécution financière hors marchés et sur marchés, suivi des opérations d'investissement.

Budget principal :
investissement : 41 328 207€
fonctionnement : 11 475 990€
Budgets annexes :
Assainissement :
Fonctionnement : 4 700€
Investissement : 4 463 500€
Eau potable :
Fonctionnement : 117 000€
Investissement : 798 895€



Missions

Le service vie locale a la charge de mettre en œuvre les compétences suivantes :

Compétences obligatoires :

• gestion des équipements reconnus d'intérêt commun : Centre social intercommunal et équipement tennistique intercommunal,
• prise en charge d'évènements culturels et sportifs de rayonnement intercommunal.

Compétences déléguées au SAN par les communes :

• animation du Centre social intercommunal,
• soutien aux associations sportives,
• animations sportives, scolaire et locale,
• soutien aux évènements associatifs culturels et sportifs,
• soutien et force de proposition de projets culturels d'envergure territoriale,
• gestion et animation du Relais parents assistantes maternelles intercommunal,
• soutien d'actions en direction des écoles, de l'élémentaire au lycée.

Effectifs

17 personnes, dont 13 vacataires : 1 directeur, 2 directeurs de pôle, 1 adjoint sports et évènementiels, 1 gardien d'équipement, 5 à 8 éducateurs sportifs vacataires, 5 intervenantes en anglais, 3 éducatrices de jeunes enfants, 2 secrétaires, 2 animatrices d'accueil.

Temps forts 2011

• 2e édition de « Festi'RAM » les 5 et 6 mai,
• 3e édition de la « Fête de la culture et des loisirs créatifs du Val d'Europe » le 19 juin,
• 4e édition de la « Fête du Centre social intercommunal » le 29 juin,
• 12e édition de la « Fête du sport du Val d'Europe » le 4 septembre,
• 1re édition du semi-marathon du Val d'Europe le 2 octobre.



Pôle vie sportive et éducative

Soutien aux associations

La charte du sport définit les différentes formes de soutien : soutien élite, financement d'éducateurs sportifs SAN ou spécialisés, soutien à la formation de cadres sportifs diplômés d'état ou fédéraux, soutien à l'évènementiel intercommunal, soutien administratif.

Organisation d'événementiels

Fête du sport : 65 associations sportives présentes. Près de 4 000 visiteurs.

Semi-marathon : organisation et financement de la première édition. 630 participants au départ.

Développement de la pratique sportive en milieu scolaire

- Prise en charge des **interventions sportives en milieu scolaire** du CE2 au CM2 (cycle 3) à raison d'1h30 par classe et par semaine.
- **Cross scolaire** intercommunal du Val d'Europe, au SAN, parc du Bicheret à Chessy. Près de 3 000 élèves du CP au CM2.

Animations sportives durant les vacances scolaires

- **Vacances Jeunes sur site :** animations gratuites pour les 9/17 ans, encadrées par les éducateurs sportifs du SAN sur les communes de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre pendant les vacances scolaires de Pâques, d'été et de la Toussaint. Organisation de stages nautique et moto en juillet.
- **Séjour ski :** 65 jeunes de 13 à 17 ans pendant une semaine.

Programmation, suivi et gestion des équipements sportifs

- Préfiguration de l'ouverture du futur **équipement aquatique du Val d'Europe** avec le délégataire.
- Gestion, fonctionnement, entretien, gardiennage, attribution des créneaux du complexe tennistique intercommunal de Bailly-Romainvilliers et réflexion sur sa réhabilitation.





REPÈRES 2011

- 82 heures d'interventions sportives par semaine pour 47 classes. Coût : 78 000 €.
- 12 à 30 jeunes accueillis par demi-journée et par site pendant le dispositif **« vacances jeunes sur site »**
- Fête du sport : **4 000 visiteurs,** 65 associations.
- **2 487 heures d'anglais** dispensées à environ 700 élèves.

Formations/stages

Partenariat avec l'université René Descartes de Marne-la-Vallée (département STAPS) sur le master STAPS option «management du sport» : accueil de 2 étudiants stagiaires en licence STAPS.

Education

Le pôle vie sportive et éducative assure également :

- **Le suivi annuel des effectifs** des écoles élémentaires du Val d'Europe,
- Les **cours d'anglais** aux élèves de CM1 et CM2 du territoire en complément de l'Education nationale (82 800 € / an).
- Le soutien au **projet pédagogique du lycée** du Val d'Europe (2 000 €).
- Le soutien au fonctionnement des deux antennes du **RASED** (Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficultés) du Val d'Europe : 4 800 €.

Perspectives 2012

- Évolution du dispositif de la charte du sport,
- mise en place d'actions conjointes intergénérationnelles entre le service des sports et le Centre social intercommunal,
- reconduction des événementiels suivants : fête du sport, semi-marathon du Val d'Europe,
- ouverture du centre aquatique.

Pôle Centre social intercommunal

Le Centre social intercommunal (CSI) accueille, informe, oriente les usagers et habitants. Il doit favoriser la participation des habitants au service du lien social et être un lieu d'animation de la vie du territoire.

L'activité du CSI se décompose en 2 projets :

- **l'animation globale,** d'intérêt communautaire, financée à 40 % par la CAF et à 60% par le SAN du Val d'Europe d'une part,
- **l'animation collective familles,** gérée par délégation des 5 communes du Val d'Europe, financée à 40 % par la CAF et à 60% par les communes d'autre part.

Les partenaires au CSI

Mise à disposition des espaces au sein du CSI et soutien financier de certaines associations :

- **« La Courte échelle » :** lieu accueil enfants parents (3 100 €),
- **la CAF :** accompagnement social de bénéficiaires du RSA,
- **Centre médico-psychologique** de l'hôpital de Lagny-sur-Marne : permanences,
- **Maison départementale des solidarités** (MDS) de Lagny-sur-Marne pour des permanences d'assistante sociale, consultations prénatales, de planification familiale et consultations d'enfants de 0 à 6 ans,
- **Les Alcooliques anonymes** (AA) : soutien collectif à l'abstinence alcoolique,
- **Les 4 AS :** aides à la rédaction des dossiers de surendettement (1 050 €),
- service social **CRAMIF** : soutien aux assurés sociaux du régime général.

Réalisations 2011

- **Animation collective familles :** déploiement de **9 animations régulières** facilitant l'intégration et le retour à l'emploi sur le Val d'Europe et le soutien parental.

REPÈRES 2011

- 111 **familles** adhérentes au Centre social intercommunal,
- 21 **bénévoles** pour un total de 2 976 heures.
- 10 173 **accueils** recensés,
- 3 573 **demandes** formulées,
- 2 960 **participations** aux animations et ateliers.



- Action collective sur les **discriminations** en partenariat avec un collège du territoire.
- Évolution des modalités d'accès aux prestations du CSI **(tarifs).**
- Pilotage du groupe de travail **parentalité enfance.**
- Evaluation du **projet social.**

Participation des habitants

Les membres du collectif d'animation, instance de participation des habitants du CSI, ont permis les préparations, l'animation et l'évaluation des actions et manifestations.

Le CSI : une démarche et des animations sociales

La majorité des ateliers est assujettie à adhésion (10 € par an et par famille) et à participation.

- 5 ateliers de français hebdomadaires (intégration et employabilité), ont été pérennisés sur deux communes, représentant 208 séances et 1 056 participations.

- 38 ateliers familles, 611 participations, proposés sur les 5 communes du Val d'Europe (soutien à la parentalité, les échanges intergénérationnels).

- « Secrets de femmes » (lien social, rupture de l'isolement) : 11 rencontres et 97 participations au groupe d'échanges de pratiques.

- Ensemble le matin 59 séances à Bailly-Romainvilliers et à Chessy, 531 participations (lien social, rupture de l'isolement).

- 10 sorties familles, dont 7 à dominante culturelle : 389 participations.

- 5 soirées jeux à Chessy, 225 participations, essentiellement de proximité.

- Expérimentation depuis décembre d'un temps régulier dédié à l'animation du **réseau intercommunal d'échanges réciproques de savoirs.**

- 5 accompagnements culturels, 51 participations.



Perspectives 2012

Renouvellement du projet social triennal et renouvellement du financement CAF.
- Pérennisation du réseau d'échanges réciproques de savoirs.
- Accueil de nouvelles permanences : permanences de soutien et d'orientation psychologique, sociale et santé pour les adolescents et/ ou leurs familles (partenariat Adobase, Conseil général et Club de prévention), Horizon (insertion logement), Familles de France-Pays de Lagny (surendettement) et Outre mangeurs anonymes (troubles alimentaires).
- Développement d'un nouvel accueil de l'association « la Courte Echelle » à Magny le Hongre.

Pôle culture et patrimoine

Evènements soutenus par le SAN

- 4e concert commun des **écoles de musique** associatives du Val d'Europe (Ecole de Musique Serrissienne et Double Croche) le 26 mars : 1 240 €,
- comédie musicale « C'est de Famille » organisée par l'association **Nuances Evènements** sur la place d'Ariane le 17 septembre : 4 700 € de soutien, dont 2 200 € de logistique,
- **création d'un ensemble instrumental classique** par les écoles de musique associatives du Val d'Europe Ecole de Musique Serrissienne et Double Croche : 8 300 € de soutien, dont 3 200 € de logistique et communication sur l'ensemble de la saison 2011/2012,
- tournée théâtre au Val d'Europe organisée par l'association **AC Théâtre Val d'Europe,** 2 dates en 2011 : 2 000 €,
- Journées européennes du patrimoine organisées par le **musée Louis Braille :** 1 000 €.

Le soutien du SAN est étudié au cas par cas par la commission « culture et patrimoine ».

Evènement réalisé par le SAN

Fête de la culture et des loisirs créatifs le dimanche 19 juin : environ 1 500 participants.

File 7

Le service assure le suivi de l'activité de File 7, délégataire du service public du développement des musiques actuelles au Val d'Europe depuis le 1er avril 2010.
Le coût annuel consolidé de ce service pour le SAN en 2011 (dépenses moins recettes) est de 388 430 €.
Bilan chiffré de l'activité 2011 de File 7 :
- **36 spectacles** (grande salle), 7 807 spectateurs.
- **36 « Club'In »** (spectacles dans le café) gratuits, 1 461 personnes,
- **6 « Pitchounes »** (spectacles pour enfants) gratuits, 347 personnes.
- **9 ateliers** pour enfants gratuits, 74 participants.
- **20 actions culturelles** (collèges, lycée, écoles de musique, Centre social intercommunal, ...) ayant touché 2 571 personnes.
- **Studios : 2 408 heures de répétition** pour 157 groupes et solistes.
- **128 heures de formation** (artistique, administrative et technique).
- **88 jours de résidence/filage d'artistes** pour 22 formations.

Festival « Plein les Zieux ! »

Confié à l'association File 7 qui en a coordonné la programmation et l'organisation en partenariat avec le réseau de lecture publique du SAN et les 5 communes du Val d'Europe, cette première édition a rassemblé un public familial (environ 2 000 spectateurs) sur 5 jours et 29 représentations. Budget à la charge du SAN du Val d'Europe : 96 000 €.





REPÈRES 2011

- 242 assistantes maternelles en activité (**+ 7,55 %** par rapport à 2010), environ **628** enfants accueillis.
- Contacts parents et assistantes maternelles : **159** rendez-vous **(+ 26,19 %), 6 413** échanges téléphoniques et mails (**+ 26,19 %**).
- 213 ateliers d'éveil (+ 9,2 %) fréquentés par **44,62 %** des assistantes maternelles (dont **28,51%** régulièrement, soit au moins 5 fois dans l'année).

Pôle « relais parents assistantes maternelles »

Informer les usagers : parents et assistants maternels

- Mise en relation des parents avec les assistantes maternelles via une **liste à jour des disponibilités des places d'accueil.** Depuis octobre 2011 ajout de **NC** lorsque les éléments ne sont pas communiqués par l'assistante maternelle,
- permanences **téléphoniques,**
- accueil des familles en rendez-vous au CSI, au siège du SAN du Val d'Europe et lors de permanences en communes le samedi,
- mise à jour **d'outils informatisés** sur le site internet du SAN,
- réunions d'informations pour les parents sur la convention collective,
- réunions de présentation du RAM aux assistantes maternelles nouvellement agréées,
- réunion d'information IRCEM (retraite) à destination des assistantes maternelles.

Animations

Sur chaque commune :

- un pique-nique de fin d'année en juin (sauf Chessy en 2011),
- des groupes de parole s'adressant aux assistantes maternelles : « **Paroles d'assistantes maternelles** » : les conduites agressives ; accompagner l'enfant dans ses découvertes : l'enfant

et la séparation ; sécurité physique et affective ; les « chouchous »,
- en partenariat avec le réseau des médiathèques, développement de l'opération « premières pages ».

A une échelle intercommunale :
- les 5 et 6 mai, **2e édition de « Festi'RAM »,** point d'orgue d'une année d'animation, de professionnalisation et d'implication des assistantes maternelles du territoire : conférence de M. Jean Epstein suivie d'un temps convivial, animation d'ateliers, exposition, pique-nique, ...
- Le 8 novembre: table ronde assistantes maternelles / parents : Le sommeil.

Ateliers d'éveil collectifs

Des ateliers d'éveil sont menés avec les assistantes maternelles au sein de locaux mis à disposition par les communes, sur une matinée **une à deux fois par semaine** selon les besoins des communes. Ils permettent notamment aux enfants de se rencontrer, de jouer ensemble, et aux assistantes maternelles de rompre l'isolement lié à leur profession en leur proposant des activités d'éveil transposables chez elles.

Valoriser, promouvoir et professionnaliser le métier d'assistante maternelle

- **Consultation et implication** active des assistantes maternelles sur les ateliers d'éveil comme sur les temps forts,
- Lors des rencontres de fin d'année, mise en avant de la **dynamique professionnelle** du métier d'assistantes maternelles afin d'en valoriser l'image.
- Rédaction d'un article sur le travail non déclaré, avec mise en valeur de l'agrément des assistantes maternelles.
- Le RAM participe aux réunions de **pré-agrément** organisées par la PMI, ce qui permet de prendre un premier contact avec les futures assistantes maternelles et de suivre leur démarche d'agrément.

Renforcement du travail partenarial

- Avec le réseau des médiathèques du Val d'Europe : **l'opération « premières pages »** ; formation continue intra muros en commun ; mise en complémentarité des compétences de chacune (les livres/ les besoins du tout petit).
- Avec les multi-accueils « accueillant » les temps d'éveil : décloisonnement autour d'activités, de temps forts, ...



Perspectives 2012

- Pérennisation de « Festi'RAM » selon la même formule qu'en 2011 (conférence et festivités).
- Renouvellement du projet triennal du RAM et du financement auprès de la CAF77.
- Réunion en commun avec le pôle emploi à destination des assistantes maternelles.
- Avec les communes de Bailly-Romainvilliers et de Magny le Hongre : réunion de présentation aux parents des différents modes d'accueil présents sur la commune : multi-accueils, assistantes maternelles et garde à domicile.
- Mise en place d'une formation premiers secours adaptée au jeune enfant (PSC1).

Réseau de lecture publique



REPÈRES 2011

- **3 856 heures de vacations** dédiées à l'accueil public.
- **5 649 heures d'ouverture** cumulées toutes médiathèques, dont 1 855 heures pour la MVE.
- **5 042 adhérents** individuels actifs (ayant effectué une transaction dans l'année), dont 3 379 résidants sur le Val d'Europe.
- **202 070 documents empruntés.**
- **159 collectivités** du Val d'Europe **adhérentes** (établissements scolaires, centres de loisirs, crèches, assistantes maternelles agréées).

Missions

Le réseau de lecture publique intercommunal se compose de :

- 4 médiathèques de proximité (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Magny le Hongre, Serris)
- 1 médiathèque tête de réseau : la médiathèque du Val d'Europe (MVE, Centre urbain à Serris)

Le réseau de lecture publique répond aux missions générales des bibliothèques publiques :

- information,
- éducation permanente,
- activité culturelle,
- loisirs.

Chaque médiathèque de proximité propose un **fonds thématique** particulier.
Les adhérents peuvent accéder à tous ces équipements pour le coût d'une seule adhésion.
Depuis le 7 janvier 2003, le réseau de lecture publique est classé dans l'inventaire des équipements reconnus d'intérêt commun.

Effectifs

35 agents pour 31,9 équivalents temps plein.

Temps forts 2011

- **Le cabinet des livres singuliers** au 2e étage de la MVE.
- Réaménagement du rez-de-chaussée de la MVE et **création du pôle « Lire autrement »** à destination des personnes mal voyantes.
- **3e édition du Salon « Les P'tits Z'éd »**, samedi 8 octobre 2011 à la MVE.
- **Nouvelle carte de lecteur,** illustrée par Olivier Tallec.

Les collections

Les monographies

- 124 893 livres
- 1 793 textes lus
- 19 734 CD
- 1 362 partitions
- 5 991 DVD
- 1 141 cédéroms.

154 914 documents au total

Le décompte des livres intègre également les livres avec document d'accompagnement (CD, DVD,…), les livres en grands caractères…

Acquisitions 2011

- 4 999 livres
- 83 textes lus
- 1 255 CD
- 363 partitions
- 696 DVD
- 52 cédéroms

7 448 documents au total.

La presse

- 456 abonnements au total.
- 302 titres de presse.
- 5 165 numéros entrés dans les collections.

Les abonnements en ligne :

- 155 titres de presse en ligne
- 13 bases de données (Universalis, Astrée, Lexbase, …),
- 8 sites d'autoformation, d'accompagnement scolaire et ludo-éducatif (Tell me more, Planet Nemo, Tout apprendre soutien scolaire,…).



Le cabinet des livres singuliers (2e étage de la MVE) a ouvert le 8 octobre 2011, à l'occasion du salon « Les P'tits Z'éd ». Ce fonds à caractère patrimonial et précieux, aménagé et scénographié, est accessible pour les collectivités sur rendez-vous et pour les particuliers, un samedi par mois. Il compte actuellement 200 pièces.



Actions spécifiques autour des collections

Les fonds itinérants « littérature » et « musique »

Comme chaque année, une action de sensibilisation a été proposée au public dans les médiathèques de proximité, sur un aspect éditorial en particulier, en puisant dans les collections du réseau, qu'elles soient musicales ou littéraires.

Fonds musique : 1 sélection **rétrospective** de l'actualité discographique de l'année écoulée (100 cd), 1 sélection **découverte thématique** (400 cd) : Nord, Sud, France.

Fonds littérature : **4 sélections de livres** sur les thématiques littéraires suivantes : la BD en noir et blanc, la fantasy, le roman policier et le roman d'énigme, le roman « ado ».

Les « sacs en toile»

Du 1er juillet au 31 août, 37 « sacs en toile » ont été proposés au prêt, en plus des autres documents. 70 ont été empruntés.

Objectifs :

- faire découvrir les fonds des médiathèques à partir de thèmes déclinés selon tous les supports disponibles : livres, cd, dvd, partitions,…
- selon le traitement du thème, le sac est plutôt destiné à un public adulte ou jeunesse voire familial.

Les services

Réaménagement du rez-de-chaussée de la MVE et création du pôle « Lire autrement » à destination des personnes mal voyantes.

- Amélioration de la perception et de l'utilisation par le public de l'espace réservé aux tout-petits,
- meilleure mise en valeur du pôle presse jeunesse.

Création de l'espace « lire autrement » pour rassembler les fonds de textes lus, livres en gros caractères, livres en braille et livres tactiles plus facilement accessibles aux mal et non voyants.

Le multimédia

- 67 461 sessions de consultation du portail internet (hors et dans les médiathèques),

- 21 178 sessions de consultation d'internet,
- 1414 sessions d'utilisation des postes d'autoformation.

Accueils spécifiques
(hors programmation culturelle)
Travaux pratiques encadrés (TPE) : 6 classes de 1re du lycée Emilie du Châtelet, soit 157 élèves.

L'action culturelle

Les chiffres présentés couvrent l'année civile 2011, à cheval sur deux saisons culturelles : 2010-2011 (de septembre à décembre 2010 et de janvier à juin 2011) et 2011-2012 (de septembre à décembre 2011 et de janvier à juin 2012).

- 35 spectacles (y compris concerts)
- 43 ateliers (non compris les ateliers permanents liés à la mise en scène des collections, qui se déroulent les mercredis et samedis pendant les congés scolaires)
- 7 projections cinématographiques
- 18 rencontres, conférences
- 12 expositions
- 84 Mercredilecture

144 actions ont été proposées en direction du **jeune public.**
La totalité du **public individuel** touché par l'ensemble de ces manifestations (hors visites d'expositions) est évaluée à **4 688 personnes.**

Partenariat avec les établissements scolaires :

- 69 classes d'écoles primaires : soit 1 805 personnes,
- 11 classes de collèges et 1 classe de lycée.

Les temps réguliers

- Le Mercredilecture : une fois par mois, le mercredi matin, dans chacune des médiathèques, une conteuse lit et donne à voir des histoires et des personnages issus des livres d'images des collections du Réseau. Deux séances sont systématiquement proposées : de 10h30 à 11h à partir de 6 ans et de 11h à 11h30 p entre 3 et 5 ans.

- Le ciné-goûter : intégré à la programmation des projections cinématographiques, le ciné-goûter se déroule à l'auditorium de la MVE et il est destiné au jeune public (entre 3 et 10 ans selon les séances). Celui-ci est sensibilisé à un aspect de la production cinématographique (le court-métrage d'animation). La séance s'achève par un goûter offert aux enfants.

- L'oreille est hardie : ce rendez-vous, animé par les discothécaires du réseau des médiathèques, est l'occasion de présenter l'actualité musicale au public, à travers les récentes acquisitions entrées dans les collections documentaires.

Les temps forts

3e édition du salon « Les P'tits Z'éd », samedi 8 octobre 2011 à la MVE,
- 12 éditeurs - dont deux venant de Suisse et d'Espagne- qui s'inscrivent dans une démarche artistique, innovante et indépendante (600 personnes),
- 4 auteurs en dédicace,
- 4 expositions au rez-de-chaussée,
- 4 ateliers créatifs à destination d'un public jeunesse entre 4 et 12 ans (75 enfants),



- 1 spectacle à l'auditorium autour des fables de La Fontaine, contées et traduites en langue des signes (complet, 117 places).
En périphérie de cette manifestation et durant le mois d'octobre :
- 1 exposition d'auteur par médiathèque de proximité,
- 1 atelier par médiathèque de proximité à destination du public jeunesse et animé par chacun des auteurs exposés.

« La société de consommation »

Exposition réalisée avec la collaboration d'une scénographe (Polymorphe design). Cette mise en scène des collections a déroulé son parcours sur 2 étages de la MVE, entre le 29 novembre 2011 et le 18 juin 2012.
Bailly-Romainvilliers : « Le film policier » (du 15 mars au 9 avril).
Chessy : le temps fort de la saison culturelle 2010-2011 s'est déroulé en 2010, celui de la saison culturelle 2011-2012 s'est déroulé en 2012.
Magny le Hongre : la guitare (en partenariat avec File7, du 15 au 19 novembre).
Serris : de la révolution industrielle à la société de consommation, la modernité dans la peinture (du 18 janvier au 12 février).
À la MVE, les thèmes sont puisés dans le fonds documentaire généraliste :
- Le photojournalisme (du 10 janvier au 5 février), autour de l'exposition « Mineurs en peine » de Lizzie Sadin.
- Le rock (en partenariat avec File7, du 1er au 26 mars).
- Les autres mondes (du 26 avril au 21 mai).

Cluster tourisme

Un cycle de conférences mensuelles a été initié, qui a débuté en septembre 2011 et s'est tenu à l'auditorium de la MVE. 4 conférences se sont tenues, totalisant un public de 425 personnes.

Actions de coopération et partenariat

Le réseau des médiathèques a participé :
- à l'opération « Premières pages » : séances de distribution des livres destinés aux enfants nés en Seine-et-Marne dans le courant de l'année 2010, avec présence d'une conteuse,
- au festival « Plein les Zieux » : intégration au comité de programmation,
- à la Fête de la culture : stand de présentation des services et présence d'une conteuse.

Club lecture du CDI du collège de Magny le Hongre

Depuis décembre 2011, des élèves inscrits au club lecture du centre de documentation et d'information du collège de Magny le Hongre sont accueillis à la médiathèque de Magny le Hongre chaque trimestre. Objectif: critiquer des romans « jeunesse », présenter l'actualité éditoriale, découvrir le monde de la création éditoriale et le métier de bibliothécaire dans une perspective de promotion de la littérature jeunesse.
Les analyses critiques réalisées par les élèves sont ainsi éditées sur le portail du réseau des médiathèques et des marque-pages reprenant ces critiques sont insérés dans les livres concernés pour en favoriser la prescription.

Les ateliers multimédias

Ils sont dispensés au 2e étage de la MVE, dans la salle de formation, aux adhérents de plus de 14 ans, sous la forme de cycles de trois à quatre ateliers.
- cycles de découverte : ateliers de sensibilisation à une pratique numérique à travers la découverte d'internet, de logiciels (traitement de l'image, traitement de la vidéo, modélisation 3D,…) animés par un bibliothécaire.
- cycles de création : liés à la programmation culturelle, ces ateliers permettent à la fois la découverte et

l'apprentissage de logiciels dans la perspective de réaliser un projet collectif en collaboration avec un intervenant artiste ou professionnel qui anime le cycle, assisté d'un bibliothécaire (création d'un artbook par exemple).

Pendant les vacances d'hiver, un atelier pour les enfants, entre 8 et 13 ans, a également été proposé, orienté vers la création de film d'animation 3D.
En 2011, **23 ateliers** ont regroupé 174 personnes.

La profession

3 stagiaires de 3e et 1 stagiaire professionnelle, sur un total de 64 jours, ont été accueillis en 2011.

Formation

Le 12 mai, la MVE a accueilli une journée de formation organisée par la médiathèque départementale de Seine-et-Marne sur l'accueil des publics handicapés visuels en bibliothèque.

Le 6 octobre, dans le cadre d'un partenariat avec la médiathèque départementale de Seine-et-Marne sur la formation et la diffusion des livres singuliers à destination de la jeunesse, la MVE a accueilli une formation sur le thème de la mise en valeur des collections à partir du projet de Cabinet des livres singuliers.



Perspectives 2012

- Un projet de partenariat avec l'association Valentin Haüy devrait permettre d'ici 2013 la mise en place d'un fonds de livres sonores au format Daisy, permettant aux non-voyants une lecture suivie et améliorant ainsi la qualité de la lecture enregistrée sur cd.
- Poursuite du cycle de conférences du cluster tourisme.



Notes



Notes



La carte de vœux 2011 du SAN du Val d'Europe

Conception : SAN du Val d'Europe - direction de la communication - création graphique : jeanlucromeo@yahoo.fr
photos : www.yannpiriou.com - Sandrine Olivier - SAN du Val d'Europe - Epafrance
Impression : Script Laser - Novembre 2012 - 100 exemplaires